

REVUE MENSUELLE

ABONNEMENT

Etranger 50 francs.

Organe de
défense nationale
des Peuples
du

CAUCASE

**GÉORGIE
AZERBAIDJAN
CAUCASE DU NORD**

de l'Ukraine et du Turkestan



SOMMAIRE

Une manifestation pan-caucasienne	* * *
A tous les peuples du Caucase	* * *
La question géorgienne à la Chambre des Députés	* * *
La situation extérieure de l'Union Soviétique	D ^r MIR
Le Turkestan au seuil du 2-ème plan quinquennal	M. TCHOKAI-OGLY
Le Cercle d'études ukrainiennes	* * *
Finances et Armée fédérales dans le pacte de la Confédération Caucasienne	M. M.
Revue de la presse	
Association Géorgienne pour la S. D. N.	G. G.
Une anecdote sur Staline	* * *

Direction & Administration :

4, Villa Malakof - PARIS (16').

PROMÉTHÉE

Organe de Défense Nationale
des Peuples du Caucase, de l'Ukraine
et du Turkestan

Une manifestation pan-caucasienne

Une manifestation imposante a eu lieu le 27 mai, salle de la Mutualité, à l'occasion du 15^e anniversaire de la déclaration de l'indépendance des Républiques Caucasiennes : l'Azerbaïdjan, le Caucase du Nord et la Géorgie.

Devant une salle archi-comble, M. Georges Gvazawa, qui préside, ouvre la séance; il fait la déclaration suivante :

Mesdames, Messieurs,

Dans l'histoire d'un peuple, il y a toujours un événement qui domine tous les autres, un événement qui marque un tournant décisif dans son évolution et qui montre la route à suivre pour l'avenir. Telle est, dans l'histoire du Caucase la déclaration de l'indépendance de l'Azerbaïdjan, du Caucase du Nord et de la Géorgie, qui eut lieu respectivement le 28, le 14 et le 26 mai 1918. Ces dates sont gravées dans le cœur des peuples du Caucase, gravées d'une façon ineffaçable; mais ce n'est pas au Caucase qu'elles peuvent être fêtées en toute liberté, avec la joie débordante qu'elles méritent. Notre pays envahi et plié sous la domination moscovite n'a pas le droit de manifester sa joie ni sa pensée; ce n'est qu'ici sur le sol français, que nous pouvons nous réunir, évoquer le passé, échanger nos idées et nos sentiments en toute liberté et soutenir ainsi la flamme sacrée que nous a léguée la lutte héroïque de nos pays. La France nous a accueillis, la France nous a tendu la main sur le chemin douloureux de l'exil. Malgré la crise générale et les fluctuations de la politique internationale la France reste toujours fidèle à elle-même et à ses nobles et chevaleresques traditions d'hospitalité. Qu'il me soit permis, au nom de l'émigration caucasienne tout entière, d'adresser à ce grand pays, l'expression de notre profonde et impérissable gratitude. (*Applaudissements prolongés. Cris : « Vive la France ! »*).

Le calme rétabli, le président donne la parole à M. Mir Yacoub.

M. Mir Yacoub (Azerbaïdjan), après avoir brossé rapidement un tableau du mouvement national en Azerbaïdjan en général, et rappelé l'enthousiasme avec lequel la déclaration de l'indépendance fut accueillie par le peuple azéri en 1918, M. Mir Yacoub conclut en ces termes : « Si, en 1920, les Républiques Caucasiennes furent divisées dans leurs tendances et leurs aspirations,

il n'en est pas de même aujourd'hui. Maintenant, les peuples du Caucase sont unis. Leurs représentants qualifiés sont unanimes pour créer un Etat confédéré du Caucase libéré de toute emprise politique et économique russe. Le triomphe de cette idée dépend en grande partie de l'attitude que va prendre l'Europe à son égard. N'est-il pas dans son intérêt de voir le Caucase libre et indépendant, entièrement soumis à la discipline internationale ? Si les Etats Baltes se sont détachés de la Russie conformément au principe du droit des peuples de disposer d'eux-mêmes, si de petites nations européennes jouissent maintenant du bienfait de l'indépendance politique, pourquoi l'Ukraine, le Turkestan, la Tartarie et plus particulièrement le Caucase doivent-ils gémir sous le joug de Moscou, créer ainsi des foyers de troubles perpétuels ? Le Caucase a assez prouvé sa volonté de reconquérir son indépendance pour qu'il soit permis de supposer qu'il accepte docilement la domination étrangère. Pour les Etats limitrophes, tels que la Turquie et la Perse, l'indépendance du Caucase serait un bienfait dont on ne saurait calculer les heureux résultats.

Le discours de M. Mir Mehtiev a été souvent interrompu par des signes d'approbation unanime de toute l'assistance.

M. Tchoulík (Caucase du Nord) qui prend ensuite la parole, expose d'abord l'histoire de la lutte épique des Montagnards du Caucase du Nord qui, durant tout un siècle, tinrent tête aux vagues d'assaut parties du Nord. Les tableaux qu'il évoque de la vie de Chamyl, ce héros légendaire du Caucase, furent particulièrement saisissants. Bien qu'encerclé par l'armée russe, isolé du monde entier, Chamyl lutta tout de même, infligeant à l'ennemi des défaites retentissantes et éveillant dans le monde entier, par l'éclat de ses victoires, l'admiration générale. Les Russes même rendent hommage à son génie militaire, à son caractère d'homme d'Etat et à son esprit de justice. Ils rendent hommage aussi aux peuples du Caucase du Nord qui restent, sans défaillance, fidèles et dévoués à l'idée pour laquelle ils combattirent avec tant d'abnégation et d'héroïsme. Cette lutte n'est pas terminée, elle continue. Le jour est proche où le Caucase libre et indépendant aura retrouvé la voie de son évolution normale dans la paix et la dignité nationale. (*Applaudissements*).

M. Georges Gvazava (Géorgie) prononce ensuite un discours dont les passages essentiels peuvent être ainsi résumés :

« Que peut ressentir un peuple qui, un beau jour, se voit dépouillé de la liberté dont il a joui de tout temps, dépouillé des richesses matérielles qu'il sut défendre et conserver au cours des siècles ? La Russie qui avait assumé par un traité dûment conclu, de respecter et même de défendre l'indépendance politique et l'intégrité territoriale du Royaume de Géorgie, finit, en 1801, par détruire cette indépendance et par annexer tout le territoire. Qu'a fait le peuple ? Comment a-t-il répondu à ce coup de force ? Naturellement par une série d'insurrections et de combats acharnés qui coûtèrent cher à la Russie et beaucoup plus cher à la Géorgie. Après un demi-siècle de cette lutte ouverte, à main armée, le pays comprit l'impossibilité matérielle de briser ainsi un empire aussi grand que la Russie, et il commença à chercher une autre voie pour sa délivrance. Ce fut d'abord dans le domaine intellectuel et moral qu'il fallut déployer une grande activité, puis dans le domaine économique. Malgré le régime étouffant du tsarisme, un mouvement intellectuel des plus riches d'idées se dessina ; la presse, l'école, la littérature, le théâtre prirent un essor considérable ; des banques et toutes sortes de coopératives couvrirent le pays. Enfin, se formèrent des partis politiques avec leurs programmes et leurs méthodes de lutte.

En 1893, le parti social-démocrate qui a joué un si grand rôle dans les

destinées du pays, fut fondé. Le peuple l'accueillit avec sympathie, ce qui ne veut pas dire que le développement économique du pays présentât un champ favorable pour la doctrine marxiste. Mais un peuple traîtreusement annexé, dépouillé de tous ses biens, scandaleusement volé et exploité, ne peut naturellement pas rester indifférent à des promesses d'affranchissement national et social. Rien d'étonnant donc, si la masse ouvrière et paysanne géorgienne suivit avec enthousiasme le parti social-démocrate et le soutint toujours avec fidélité.

Cinq ou six ans plus tard, fut organisé le parti socialiste-fédéraliste dont le programme laissait la première place à l'idée de la liberté nationale, mais n'oubliait pas que la réalisation de cette idée était intimement liée à la liberté d'autres peuples du Caucase. Aussi concevait-il la vie politique du Caucase sous une forme fédérative. Comme vous voyez, l'idée n'est pas nouvelle : depuis longtemps elle comptait parmi ses partisans tout un parti politique géorgien, parti plein d'élan et d'esprit de sacrifice. A l'actif de ce parti, il faut citer une tentative d'insurrection qui échoua mais qui n'en fut pas moins significative et impressionnante. En 1904, un bateau fut affrété en Hollande, chargé d'armes et de munitions acquises dans un autre Etat d'Europe ; une équipe de matelots composée d'étudiants géorgiens prit place à bord du bateau et le bateau-fantôme prit le large sous la conduite d'un capitaine hollandais. Après de longues vicissitudes, il arriva en vue des côtes géorgiennes et il fut déchargé en pleine mer, mais les gardes côtiers, à Batoum, à Poti et à Soukhoum, découvrirent la contrebande et accueillirent à coups de fusil les embarcations chargées d'armes. Parmi les étudiants géorgiens, les uns périrent, les autres furent condamnés aux travaux forcés et relégués en Sibérie.

Cinq ou six ans plus tard, c'est-à-dire en 1905, se fonda un troisième parti politique sous le nom de parti national-démocrate. Il groupait tous les éléments non-socialistes et tâchait, dans son activité, de rester sur le terrain de la légalité. Le parti avait pour base les obligations contractuelles prises par la Russie, d'après le traité de 1783 et formulait comme revendication un statut autonome pour la Géorgie. En 1907, il organisa même une manifestation sur le plan international : une pétition couverte de milliers de signatures fut présentée à la Conférence de la paix, à La Haye. La pétition portait à la connaissance du monde civilisé toute l'injustice dont la Géorgie était victime et dénonçait la politique spoliatrice et dominatrice russe. Elle fut reproduite dans tous les grands journaux d'Europe et d'Amérique.

Voilà donc les trois partis politiques qui remuèrent toutes les couches de la population et qui l'entraînèrent dans la lutte politique du pays. Mais aux élections, c'est le parti social-démocrate qui l'emportait toujours. On sait que les socialistes géorgiens ont joué un grand rôle à la Douma d'Empire. C'est là qu'ils déclanchaient les vagues d'assaut contre le régime tsariste et qu'ils préparaient l'ébranlement des bases mêmes de l'impérialisme russe. Cette période de lutte fut des plus remarquables. La guerre mondiale accéléra le processus de dislocation de l'empire et la révolution qui s'ensuivit libéra les peuples subjugués de la domination russe. Ainsi, la Géorgie recouvra-t-elle ses droits. Le 26 mai 1918, elle déclarait son indépendance et la notifiait aux puissances étrangères qui ne manquèrent pas de la reconnaître *de facto* d'abord et *de jure* ensuite.

Il est à noter que le texte de déclaration d'indépendance est identique pour toutes les Républiques caucasiennes. Ce fait prouve l'identité d'esprit et d'aspirations des peuples du Caucase. Vous voyez par là que l'idée d'un Etat

confédéré du Caucase n'est pas un vain mot. Elle a sa base non seulement dans l'unité économique, mais aussi dans l'unité morale et intellectuelle du pays. L'invasion de l'armée rouge et l'occupation militaire du Caucase par les Soviets ont scellé davantage la solidarité des peuples qui l'habitent et qui continuent avec tant d'abnégation et d'héroïsme la lutte contre les envahisseurs. Il n'y a pas l'ombre d'un doute que cette lutte n'aboutisse à sa conclusion logique pour le plus grand bien du pays et du monde entier. »

Après ce discours couvert par des applaudissements prolongés la parole fut donnée aux représentants des peuples opprimés : *M. Kossenko* au nom de l'Ukraine, le colonel *Joukov* au nom de la Cosaquie Libre, *M. Balinov*, délégué de l'organisation kalmouke, et *M. Tchokaïev* au nom du Turkestan. Tous ces orateurs firent un émouvant appel à l'union de tous les peuples opprimés de Russie et à la nécessité de dresser un front unique contre Moscou-la-Rouge.

M. Tchokaïev (Turkestan) : Au nom de l'Union nationale turkestanaise et de la Rédaction de la revue *Yach Turkestan*, je salue les représentants des républiques du Caucase, réunis ici. La date d'aujourd'hui n'est pas seulement pour vous un jour particulièrement mémorable, elle l'est aussi pour nous, vos amis. En ce jour mémorable, nous saluons l'unité de front caucasien ; nous savons parfaitement que ce front existe depuis longtemps, qu'il est personnifié par l'existence du Comité pour l'indépendance du Caucase et par la revue *Prométhée*. Toutefois, une manifestation publique de cette unité sous forme de démonstration politique pan-caucasienne, telle que nous la voyons aujourd'hui est une innovation. Nous avons tous, le Caucase plus que tous autres, des difficultés considérables à surmonter, sur le chemin de la réalisation de nos aspirations nationales-libératrices. La voie la plus rapide pour obtenir la victoire, c'est d'abord l'union du Caucase et la mise en pratique de la devise du Comité pour l'indépendance du Caucase. Nous, vos amis, serions très désireux de voir des démonstrations publiques de votre unité comme celle à laquelle nous venons d'assister et qui, tout en respectant l'indépendance de chacune des républiques caucasiennes, témoigneraient de la fusion de ces forces en une puissante unité caucasienne aux yeux des ennemis aussi bien que des amis, de vos amis, susceptible, ce qui importe, de vous donner le résultat attendu...

J'ai séjourné au Caucase pendant 25 mois, en Géorgie principalement et en Azerbaïdjan, mais j'ai aussi visité le Caucase du Nord et j'ai assisté un peu partout à vos jours de liberté nationale comme aussi aux jours de votre tragédie nationale. J'ai vu comment les Russes blancs et puis les rouges s'efforçaient de « ramener le Caucase dans le giron de la Russie ». S'ils ont réussi à le faire, c'est en raison du manque d'unité du front caucasien, en raison de la dispersion des forces. Ce n'est que par la création, la consolidation et le renforcement de l'unité du front caucasien qu'il sera possible de briser la chaîne qui rive nos peuples à la Moscovie rouge. Ce n'est que par l'unité de front que l'unité caucasienne pourra subsister. En dehors de cette unité, aucune république nationale ne saurait exister au Caucase.

Aujourd'hui, l'unité du front caucasien est une réalité ; mais fallait-il le démontrer : c'est ce qu'a réalisé la démonstration publique d'aujourd'hui qui, bien mieux que toutes les causeries amicales, que les articles de journaux, se fixe dans l'esprit et rapproche bien plus les peuples au point de vue psychologique. Au cours de semblables démonstrations, nous sentons nos cœurs battre à l'unisson. Les paroles prononcées au cours de ces manifestations ne sont-elles

point des serments publics relatifs à l'unité et à la fidélité de cette union ?

Je convie nos frères et amis du Caucase d'accepter nos vœux turkestanais de fêter le prochain anniversaire de l'indépendance du Caucase sur la terre natale désormais libre, au cœur même de la *Confédération Caucasienne*. (*Applaudissements.*)

Il appartenait à M. Gvazawa, au nom du *Cercle Prométhée*, de résumer l'idée essentielle de cette belle manifestation.

« Toute l'histoire du Caucase, s'écria-t-il, peut être répartie en trois périodes. La première fut l'invasion arabe, venue du Sud; la deuxième fut l'invasion mongole, venue de l'Est; la troisième, c'est l'invasion russe, venue du Nord. Toutes ces terribles vagues d'assaut déferlèrent sur le Caucase et le ravagèrent tour à tour. Que faire, comment arrêter toutes ces vagues ? Heureusement, l'évolution générale du monde nous donne l'espoir qu'il n'en sera pas toujours ainsi à l'avenir. La Perse et la Turquie font partie de la S.D.N. L'Irak vient d'y entrer. C'est dire que tous ces Etats ont déjà pris l'obligation formelle devant le monde entier, de rester tranquillement chez eux et de respecter scrupuleusement les frontières de leurs voisins. Dès maintenant donc, tout danger d'invasion du Sud ou de l'Est doit être considéré comme écarté. Mais il n'en est pas de même pour le Nord. Ce côté reste toujours ouvert. Que faire ? Comment endiguer les vagues moscovites ? Comment dresser un mur infranchissable devant ces assauts qui menacent de nous anéantir ? Toute la question est là, question obsédante, brûlante et quasi irréalisable au premier abord.

Mais, après vos paroles, mes amis, paroles si claires, si courageuses et si pleines de foi dans l'avenir de l'Ukraine, de la Cosaquie libre et du Turkestan, un éclair traverse mon esprit : un mur infranchissable ! Mais c'est l'union de nos peuples, c'est le front unique des nations qui gémissent sous le joug de Moscou. Par cette union, par nos efforts coordonnés, nous aurons assez de force pour briser la domination étrangère et nous ouvrir le chemin vers la S.D.N. qui, j'en suis sûr, nous donnera la garantie internationale d'inviolabilité de nos frontières. N'est-ce pas là notre salut à tous et peut-être le salut de l'Europe tout entière ? »

Des applaudissements longs et chaleureux font écho au discours de M. Gvazawa. Puis la séance est levée.

* * *



A tous les peuples du Caucase

CITOYENS !

Le mois de mai est arrivé ! Date mémorable pour nous. Il y a quinze années de cela, et à différentes dates du mois de mai, les uns après les autres, les peuples du Caucase, ayant déclaré leur indépendance, formèrent des républiques démocratiques.

De ce moment, le mois de Mai est devenu pour nous le commencement du printemps de notre vie politique. S'appuyant, d'un côté, sur l'esprit glorieux du temps qui reconnaissait à chaque peuple le droit de présider lui-même à ses destinées et se conformant d'autre part à la volonté des masses populaires, bercées par le rêve séculaire de vivre libres et indépendantes, les organes nationaux des peuples du Caucase se mirent résolument à édifier leurs républiques nationales. Au moment où toute la Russie se débattait dans les réseaux d'une anarchie, d'un effondrement unimaginables, nous pûmes, nous, peuples du Caucase, avec nos propres forces, établir la paix chez nous et organiser dans nos pays respectifs notre vie politique sur des bases démocratiques et faire couronner nos efforts par la reconnaissance de nos républiques sur le plan international.

Mais des circonstances militaro-politiques, d'ordre international, contrairement à nos intérêts à l'époque, servirent de raison principale pour permettre à la Russie, en la personne des bolcheviks russes, de faire sa réapparition au Caucase et d'occuper nos républiques.

Depuis déjà treize ans, nos peuples luttent contre cette occupation. Une lutte acharnée, héroïque se poursuit, une lutte à mort. Le sang coule à flots, la dévastation s'abat sur les villes et les villages. Le pouvoir qui, par esprit démagogique, porte le nom de pouvoir ouvrier et paysan, fusille par paquets nos ouvriers et nos paysans pour les punir de la résistance qu'ils lui opposent en tant que force étrangère, force qui a causé tant de souffrances, tant de malheurs à nos peuples.

Si, après la chute du tsarisme, les peuples du Caucase, animés d'un élan national, se consacrèrent davantage au travail constructeur des différentes républiques, la lutte pour le rétablissement de ces républiques se développe aujourd'hui exclusivement sur un plan pan-caucasien.

Le temps est passé où Montagnards, Azerbaïdjanais, Géorgiens, Arméniens combattaient séparément, à leurs risques et périls, l'ennemi commun, subissant ainsi, alternativement, la défaite. Une pression générale et une haine commune du régime ont appris à chaque peuple à changer de tactique de lutte.

Nous sommes heureux de constater que l'idée que nous avons propagée, idée d'unité du Caucase, a été non seulement acceptée par des particuliers, par des groupes de l'émigration, mais encore et surtout par les masses qui luttent là-bas, au pays natal, dans les plaines et les montagnes du Caucase, par tous ceux qui, jusqu'à ce jour, les armes à la main en vrais fils du Caucase, poursuivent la lutte pour la liberté !

Quelque chose de réjouissant se produit : d'après le témoignage même des bolcheviks, les insurgés du Caucase, nonobstant leur nationalité, forment des détachements caucasiens. C'est ainsi que des Arméniens combattent sous le commandement d'Azerbaïdjanais, que des Azerbaïdjanais confient le commandement à des Arméniens. Des manifestations de solidarité entre nations caucasiennes, entre Géorgiens, Azerbaïdjanais, Montagnards se produisent fréquemment. Cette solidarité intercaucasienne prend le caractère d'un mouvement pour ainsi dire religieux. Contre la religion communiste des occupants se dresse la religion unificatrice de la liberté.

Et c'est ainsi que le pouvoir soviétique, nonobstant sa puissance et son cruel régime, treize ans après l'occupation, se considère encore comme sur un volcan ; il est même obligé, pour se maintenir, de recourir à des représailles non seulement contre les éléments nationaux ouvertement hostiles, mais encore contre ses propres communistes locaux.

Une lutte sans merci se poursuit, lutte inégale par ses possibilités matérielles. Mais qu'importe, frères caucasiens ! En dépit du triomphe d'une tyrannie dont on chercherait vainement un exemple dans l'histoire des peuples, l'ennemi traverse une période des plus sombres de son histoire.

Le système soviétique s'effondre de tous côtés. La dictature moscovite traverse une crise intérieure et extérieure sans exemple. Sur les pays de l'Union soviétique pèse une malédiction de famine, résultat du fameux plan quinquennal.

C'est au prix de la famine et de la misère du peuple que l'impérialisme rouge s'est efforcé de consolider ses moyens militaires, si nécessaires pour ses projets de conquête. Mai hélas ! les événements nous montrent que, dans ce domaine encore, les résultats sont insignifiants. En présence de l'effondrement honteux du communisme, au centre de l'Europe, et en présence des événements d'Extrême-Orient si nuisibles aux intérêts effectifs de la Russie communiste et à son prestige dans le monde, l'armée rouge reste craintivement silencieuse. Dans le même temps, la diplomatie rouge estime nécessaire de jouer le rôle de pacificateur hypocrite en proposant à chacun, à tous, un pacte de non-agression.

Citoyens du Caucase ! l'heure de la liberté approche ; le régime qui nous opprime est au bord de l'abîme que l'histoire lui a assigné ! Soyons prêts ! Formons nos rangs ! Sans nous laisser tromper par des provocations, conservons nos forces actives pour le moment décisif. N'oublions pas que ce n'est que par l'union des forces de tout le Caucase que nous serons en état de reconquérir notre liberté !

Par l'union des forces pour la Confédération des républiques caucasiennes ! telle est notre devise, devise de lutte, mot d'ordre du jour !

En avant ! chers combattants du Caucase ! L'avenir nous appartient, à nous, porteurs de l'idée de libération nationale ! Rappelez-vous que nous ne sommes pas seuls dans notre lutte. Dans nos rangs, avec nous, luttent tous les peuples asservis par la Russie, tous ceux qui se trouvent groupés autour de *Prométhée : l'Ukraine, le Turkestan, etc.*

Au moment décisif, l'impérialisme rouge en voie de périr dans les flots de sang qu'il a fait couler ne pourra résister à l'effort des millions de nos frères étroitement unis dans leur lutte pour la liberté et pour l'indépendance.

Citoyens du Caucase ! Organisez-vous ! Constituez des forces révolution-

naires et de votre poing puissant, ainsi qu'une massue, faites-le sentir, le moment venu, sur le point sensible du front ennemi ! Sachez que ce sera le seul acte véritablement digne d'être tenté en l'honneur du quinzième jubilé de notre mois de « Mai ».

Vive l'indépendance ! Vive notre Mai !

Vive la Confédération des républiques du Caucase !

A bas le régime d'occupation !

A bas l'impérialisme rouge !

Le Comité d'Indépendance du Caucase.

La question géorgienne à la Chambre des Députés

Extrait des discours prononcés les 16 et 18 Mai 1933

*par M.M. Jacques Doriot, Marius Moutet, Edouard Herriot
et Pierre Renaudel.*

(D'après le JOURNAL OFFICIEL)

M. Jacques Doriot. — Un autre point qui me paraît également délicat est celui de l'existence à Paris d'une ambassade de Géorgie.

Le 8 de ce mois, le ministre de Géorgie à Paris, M. Tchenkeli, assistait à une conférence donnée par M. l'amiral Guépratte à titre officiel.

Est-il compatible avec l'existence de bonnes relations d'avoir à Paris une ambassade de Géorgie où l'ambassadeur ne représente plus guère que lui-même ?

M. Georges Scapini. — Il y a l'Azerbaïdjan aussi et l'Arménie.

M. Jacques Doriot. — Car telle est la question. Seriez-vous très satisfaits si l'Allemagne de Hitler installait à Berlin une ambassade d'Alsace-Lorraine ? (*Applaudissements à l'extrême gauche communiste*).

Je pense que vous élèveriez contre cette ambassade des protestations véhémentes.

Lorsqu'on signe un pacte de non-agression avec les Soviets, il n'est pas possible de conserver ainsi une ambassade officielle de Géorgie.

L'Ambassadeur qui représente l'Union des Républiques soviétiques est celui qui est désigné officiellement par elle ; ce n'est pas M. Tchenkeli. D'autant plus que la Géorgie est maintenant parfaitement calme et qu'elle se soucie fort peu de M. Tchenkeli.

Il est exact que, pendant longtemps, les Mencheviks géorgiens ont conservé une emprise profonde sur la classe ouvrière de Géorgie. Mais, à l'heure actuelle, ils ont perdu toute autorité sur les travailleurs de Géorgie et, en particulier, dans le centre où ils étaient si forts.

Chez les cheminots de Tiflis, qui étaient leur bastion essentiel, il n'y a plus maintenant d'influence menchevik. Les cheminots de Tiflis se sont entièrement ralliés au pouvoir soviétique. Il en est de même pour tous les travailleurs, pour

tous les paysans pauvres et moyens de Géorgie. Tous ceux qui reviennent de là-bas sont parfaitement d'accord sur ce point.

Je dis donc qu'il n'est pas possible de tolérer plus longtemps que l'on conserve ici l'ambassade de Géorgie.

M. Marius Moutet. — « Ceci m'amène à envisager aussi la situation qui sera faite aux réfugiés géorgiens et les conséquences que pourra avoir pour eux l'article 5 du pacte de non-agression.

Nous le disons hautement : profondément attachés au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, nous ne cesserons de protester contre le traitement subi par la Géorgie.

M. Edouard Soulier. — Très bien !

M. Marius Moutet. — Trois dates l'illustreront éloquemment :

Le 7 Mai 1920, le gouvernement de l'Union soviétique reconnaissait l'indépendance et la souveraineté de la Géorgie ;

Le 27 Janvier 1921, les puissances alliées, sous la présidence d'Aristide Briand, reconnaissaient la Géorgie comme puissance souveraine et indépendante ;

Mais, le 11 Février de cette même année 1921, c'est-à-dire quinze jours après cette reconnaissance par les puissances, sans déclaration de guerre, les troupes rouges franchissaient la frontière de l'Etat indépendant et, depuis cette époque, elles n'ont pas quitté son territoire.

M. Doriot nous a dit que les Géorgiens ne se plaignaient pas, que la Légation de Géorgie ne représentait plus personne, que leurs appuis essentiels parmi les travailleurs des chemins de fer, à Tiflis, ou ailleurs, avaient disparu.

Je veux bien croire M. Doriot sur parole. Mais j'aurais préféré que les Géorgiens aient eu la possibilité de parler librement et de fixer eux-mêmes les conditions auxquelles ils entendaient adhérer à l'Union des républiques soviétiques. (*Applaudissements à l'extrême gauche et sur divers bancs*).

M. Doriot a assimilé la situation actuelle de la Légation de Géorgie à ce que serait celle d'une légation d'Alsace-Lorraine à Berlin. Nous pouvons, en présence des représentants élus de l'Alsace dans cette Assemblée, protester contre cette assimilation.

Jusqu'au jour où la Géorgie se sera elle-même librement prononcée, jour qui viendra sans doute et que nous voulons espérer prochain, je déclare, sans mettre notre confiance dans la guerre pour le rétablissement du droit (*applaudissements à l'extrême gauche et sur divers bancs*), que nous ne laisserons pas proscrire cette protestation du droit contre la force. (*Nouveaux applaudissements*).

Mais nous nous trouvons en face d'une situation de fait : depuis douze ans, la souveraineté de l'Etat géorgien n'existe plus en fait. Il en découle certaines conséquences de droit international qui rendent évidemment difficile la permanence d'une légation officielle représentant un gouvernement qui n'existe plus.

Mais, au moins, avons-nous le droit de demander à notre gouvernement, sans que celui des soviets puisse en prendre ombrage, non seulement de respecter le droit d'asile à l'égard des Géorgiens, mais de ne pas considérer comme une violation du pacte une organisation collective de représentation de ces réfugiés qui, sans avoir rien d'un gouvernement et rien d'officiel, leur permettrait tout de même de ne pas se trouver en France comme de simples sujets de notre police. (*Très bien ! très bien !*)

Pas plus que nous, ils ne mettent leur confiance dans la guerre pour la restitution de leurs droits, Ils entendent comme nous-mêmes respecter, dans les lois de l'hospitalité les stipulations du pacte qui sera une loi d'honneur pour nous. Ne les abandonnons pas à l'arbitraire de nos règlements administratifs, au moment où, pour la deuxième fois vaincus, ils touchent au fond de la détresse.

M. Edouard Soulier. — Nous sommes tout à fait d'accord.

M. Edouard Herriot. — Pour le dire en passant, à cette occasion, il comporte certaines conséquences, comme tous les actes politiques.

On a signalé celles qui touchent la Géorgie.

Je manquerais à la tradition française si je ne déclarais pas qu'en effet nous devons faire tout le possible pour concilier avec une correction juridique et diplomatique qui n'est qu'une des formes de notre loyauté nationale tous les égards dus à cette Géorgie qui a toujours témoigné à la France le plus sincère attachement et pour laquelle nous avons le plus grand respect.

M. Pierre Renaudel. — Nous allons nous associer sans réserve à ce pacte, mais il entrera cependant dans notre vote un peu de mélancolie, parce qu'il nous oblige à constater que pour de grands actes généraux on est parfois obligé de consentir des concessions sur les parties moins importantes d'une politique, bien qu'on y soit extrêmement attaché. Sans doute vous reconnaîtrez là immédiatement la préoccupation que mon ami M. Marius Moutet a marquée tout à l'heure à propos de la situation de la Géorgie.

La Géorgie est un petit pays, vous le savez, dont l'indépendance de jure et de facto avait été reconnue par un certain nombre de puissances, et notamment par la France. Le problème de l'indépendance géorgienne a fait, à la Société des Nations, l'objet d'observations favorables et importantes.

Aujourd'hui, faut-il penser que la pacte franco-soviétique modifie, dans une certaine mesure, la position de la Géorgie par rapport à la France ?

Je sais bien — je n'ai pas manqué de le dire même à mes amis géorgiens — qu'après treize années, il est difficile de supposer que l'existence d'un gouvernement qui, pour une cause ou une autre, a quitté son pays, puisse être considérée comme illimitée et permanente.

C'est parce que nous reconnaissons cette difficulté que nous n'entendons pas demander au Gouvernement le maintien de ces formules ou de ces gestes par lesquels un gouvernement est reconnu.

Cependant, je voudrais que, dans le rappel des engagements pris par la France, le Gouvernement de la République n'oubliât pas cela, qu'il ne fût pas moins exigeant vis-à-vis de lui-même que les gouvernements d'un passé lointain, lorsque la Géorgie a été annexée par le tsarisme, en 1801 je crois. Je voudrais que la République n'oubliât pas qu'elle n'a pas reconnu ce qui était une occupation par la force.

J'ajouterai que le droit ne saurait être prescrit par la force, pas plus qu'il ne peut l'être par le temps, lorsqu'il s'agit du droit d'un peuple à disposer de lui-même et lorsque la nation qui a occupé ce petit pays, avait elle-même reconnu le droit à l'indépendance.

Je n'insisterai pas. Mon ami M. Marius Moutet a exprimé tout à l'heure un espoir. Je veux l'exprimer aussi. C'est que l'indépendance de la Géorgie sortira quelque jour d'un bon accord avec la Russie soviétique elle-même et que celle-ci finira par permettre aux Géorgiens la libre expression de leurs opinions en matière de gouvernement et de rattachement à tel ou tel Etat.

Je crois aussi que la pacte franco-soviétique de non-agression doit être un point de départ dont je n'exclus pas ce que je viens de dire. Et, contrairement peut-être à ce que suppose le parti communiste en France, nous entendons parfaitement essayer de développer les bons rapports entre la Russie soviétique et la France républicaine.

La situation extérieure de l'Union Soviétique

A aucun moment, depuis le début du xx^e siècle, l'opinion publique d'Europe et d'Amérique n'a éprouvé une telle nervosité qu'en ce moment. Les Etats européens sont divisés par leurs divergences politiques. L'arrivée au pouvoir de Hitler a compliqué le travail de la Conférence du désarmement à Genève, la mettant même dans une situation difficile. Les hommes politiques responsables des grandes puissances s'efforcent de trouver une issue à la situation. Mussolini a élaboré un « Pacte à Quatre » contre lequel la Petite Entente et l'opinion publique polonaise ont manifesté un certain mécontentement. Tout laisse présumer, cependant que le « Pacte à Quatre » sera signé par l'Italie, la France, l'Allemagne, l'Angleterre. Parviendra-t-il, ce pacte, à pacifier l'Europe ?... L'avenir le dira...

Mais si une crise politique divise l'Europe, une crise d'ordre financier et économique, fertile en résultats inattendus sévit en Amérique. Cette crise américaine est sérieuse et profonde; elle menace non seulement la structure économique de l'Amérique mais encore l'armature économique et financière de l'Europe. Aucun Etat ne peut avoir une ligne de conduite isolée dans le domaine économique et suivre un principe d' « autarchie ». En la personne de leur Président, M. Roosevelt, les Américains ont compris en même temps qu'adopté le principe que le sort de leur pays est intimement lié à celui du monde entier, que la politique d'isolement dont s'enorgueillissait l'Amérique de Monroë est passée dans l'Histoire. La seule voie susceptible de sortir le monde de la crise économique et financière qu'il traverse consiste à s'efforcer loyalement d'atteindre un accord complet entre l'Europe et l'Amérique, aussi bien dans le domaine économique et financier que politique.

C'est ce qui explique la conférence organisée à Washington par M. Roosevelt avec les représentants des Grandes Puissances européennes et qui a eu pour premier résultat la convocation d'une Conférence économique en Angleterre à la date du 12 Juin.

Pas plus à l'élaboration du « Pacte à Quatre » qu'à la Conférence économique organisée à la Maison Blanche, la Russie Soviétique n'a été convoquée. Comment expliquer qu'un facteur de l'importance de la Russie qui, au point de vue géographique couvre un sixième du globe et qui, hier encore, jouait un si grand rôle dans le domaine de l'approvisionnement, fait défaut à ce travail de préparation ? Si les Soviets n'ont pris aucune part à ces tra-

vaux, il ne faudrait pas en déduire qu'ils ont ignoré ou saboté comme il y a dix ans de cela la Société des Nations. Non, cela s'explique du fait, tout simplement, qu'aucune proposition de collaboration ne leur a été faite. Cela se voit du reste dans les articles des journaux, *La Pravda* et *Les Izvestia*, consacrés au projet du Pacte à Quatre et à celui de la Conférence de Washington.

La Russie soviétique n'a pas été invitée à la Conférence de Washington et à l'élaboration du Pacte à Quatre du fait que ses rapports avec l'Angleterre sont plus que froids. Le procès des ingénieurs anglais à Moscou a dressé contre les Soviets l'opinion publique d'Angleterre et M. Macdonald a dû compter avec l'état d'esprit de son pays. Et quant aux Etats-Unis d'Amérique, on sait qu'ils n'ont pas encore pris officiellement contact avec Moscou. Mais le facteur le plus puissant, celui qui a le plus mis obstacle à la participation de la Russie soviétique aux travaux de ces « Conférences » est sans contredit la tension soviéto-japonaise du fait des événements d'Extrême-Orient. Personne, désormais, ne mettra en doute le fait que le Japon constitue un facteur décisif dans les destinées de l'ancien continent asiatique. Cette tension entre le Japon et la Russie soviétique au sujet du problème d'Extrême-Orient a fortement ébranlé l'autorité de la Russie. Le fait est que, profitant de l'état de faiblesse de la Russie, le Japon réalise sa politique d'expansion au cœur de l'Asie. Ce n'est un secret pour personne qu'avec l'appui du Japon un grand empire mandchou est créé et cet empire s'étendra de la Mer du Japon à la Mongolie extérieure et de la Sibérie soviétique à Pékin. Le grand « œuvre » envisagé par le Japon en ce qui concerne la Chine, laisse entrevoir des suites politiques d'importance et les régions d'Extrême-Orient qui se trouvaient auparavant sous l'influence russe passent insensiblement sous l'influence japonaise. *La question du chemin de fer de l'Est chinois est par elle-même le prélude de grands événements.* En temps normal, la Russie aurait certainement défendu son influence, les armes à la main, en Extrême-Orient; elle se serait assurée une issue sur l'Océan Pacifique ainsi que le commandent ses intérêts économiques. Mais les bolcheviks font tout leur possible pour éviter la guerre avec le Japon, lui faisant des avances et proposant de lui vendre ledit chemin de fer. Les maîtres actuels du Kremlin savent bien qu'en cédant ledit chemin de fer le contrôle sur Vladivostok sera coupé et que la Russie sera rejetée de l'accès à la mer. Le Japon, de son côté, se rend parfaitement compte des divergences politiques qui règnent en Europe aussi bien que de la crise financière et politique qui sévit en Amérique. Il n'a pas moins tablé sur l'effondrement économique de la Russie soviétique elle-même, aboutissement négatif du fameux plan quinquennal, sur le mécontentement qui règne parmi la population de l'Union soviétique et surtout sur le manque de confiance en l'armée rouge et sur l'éloignement des bases... Tout cela concourt à créer un ensemble favorable aux desseins d'expansion du Japon vers le Baïkal, la Mongolie intérieure et le Turkestan chinois. L'observateur impartial des événements politiques peut à présent faire ses déductions. Il constatera que la Russie soviétique, le cœur serré, cédera à toutes les revendications japonaises, dans le seul souci d'éviter la guerre, attendu qu'une guerre avec ce pays entraînerait un changement politique en Russie soviétique. C'est ce que Staline et son entourage veulent éviter à tout prix, quitte à sacrifier les intérêts de l'Etat aux intérêts du parti.

Ceci explique maintenant pourquoi la Russie soviétique était absente à la Conférence politique de Rome et à la Conférence économique de la Maison Blanche. Au point de vue économique et politique, personne ne compte plus avec la Russie soviétique.

D^r MIR.

Le Turkestan au seuil du 2^{ème} plan quinquennal

Le début de l'année dans les républiques soviétiques est toujours marqué par des congrès de différentes organisations de parti et de plénums. C'est là que l'on dresse les bilans de la précédente année et qu'on établit les devis pour l'année qui commence. Les Congrès de cette année présentent un intérêt tout particulier du fait qu'on y a exposé les résultats du premier plan quinquennal, fait des projets d'avenir basés, évidemment, sur des données en chiffres. Les journaux du Turkestan de la période allant du mois de février au mois d'avril nous étant parvenus avec de grands retards, il ne nous a pas été possible de donner plus tôt aux lecteurs de *Prométhée* un aperçu de ce qui s'était passé à ces congrès.

Voyons tout d'abord en quoi consistait le but principal du premier plan quinquennal au Turkestan. La question ainsi posée, le président du Conseil des Commissaires du Kazakstan, Issa Ogly Oraz (cf. *Sotsialdi Kazakstan* du 21 février) y répond. Il ramène les buts poursuivis par le premier plan quinquennal à quatre points principaux : 1° à l'industrialisation, et comme suite, évidemment, à la création d'un prolétariat national; 2° à la reconstruction sur une base socialiste de l'économie rurale en matière d'agriculture et d'élevage, jusque là très primitive; 3° à la suppression du régime tribal et du féodalisme; 4° à la création d'une culture, *nationale par sa forme et socialiste par sa structure*.

Ces quatre points d'Issa Ogly se répètent sous des formes différentes, dans les six « républiques nationales » du Turkestan. Pour l'Uzbekistan, en particulier, un point spécial est réservé au développement de la culture du coton.

De même que ses collègues des républiques turkestanaises, Issa Ogly commence par adresser des louanges à la « ligne générale du parti », s'inclinant devant le « génie » de Staline qui a su, en dépit des « déviations de gauche » et de l'« opposition de droite », conserver la pureté des doctrines et mettre en pratique la « politique nationale de Lénine » au Turkestan. Après ces louanges, commencent toute une série de « mais » et de chiffres décelant les « succès réels de la politique nationale de Lénine ». Laissons de côté ce qu'on appelle « les géants industriels d'importance pan-unioniste » tels que l'usine géante à plomb de Tchimkent, « *qui n'a pas sa pareille au monde* », les combinats d'Altaïsk, d'Aktioubinsk et d'ailleurs qui, eux aussi, *n'ont point leur*

pareil au monde, le Tchirtchikstroï, le Vakhehstroï et beaucoup d'autres « stroï » dont la plupart sont « sans pareils au monde ». Eh bien, tous ces « géants industriels » ne sont point terminés bien que, d'après le projet soviétique, ils dussent être déjà mis en marche il y a deux ou trois ans. Le chiffre de leur production, en effet, est phénoménal, mais ce chiffre est envisagé non pour le moment actuel, mais pour l'avenir. Lorsque l'usine à plomb de Tchimkent sera mise en marche, ce qui doit être réalisé cette année, elle fournira plus de plomb (le double environ), que toutes les usines de ce genre en Europe... mais il convient d'ajouter que des calculs de ce genre en ce qui concerne l'usine à plomb de Tchimkent se font depuis plusieurs années; or, la construction de l'usine géante de Tchimkent n'est pas encore terminée et travaille, pour se servir de l'expression employée dans les journaux bolcheviks, en « pure perte ». Tout laisse supposer que les prédictions des bolcheviks pour l'année 1933 ne seront pas mieux réalisées que leurs prédictions passées.

En ce qui concerne l'importance locale de l'industrie légère, les bolcheviks sont beaucoup plus réservés. La principale fabrique de textile au Ferghana, la plus importante de tout le Turkestan, n'est pas encore terminée et cependant elle aurait dû être en marche en 1927 et satisfaire en produits textiles les trois quarts des demandes du Turkestan. L'unique fabrique de draps d'Alma-Ata au Kazakstan, pays du « socialisme triomphant », produit annuellement 340.000 *mètres de drap de mauvaise qualité*.

Outre cette unique fabrique de drap dans cette république du « socialisme triomphant » existe encore une petite fabrique de chaussures et quelques tanneries (cf. discours d'Issa Ogly Oraz). Voilà donc en quoi consistent les résultats effectifs de l'industrialisation. Les communistes turkestanais eux-mêmes sont loin d'être satisfaits de pareils résultats. Ce même Issa Ogly Oraz, homme respecté du fait de son extrême dévotion au Gouvernement de Moscou, s'est mis à parler de la même manière que de nombreux communistes turkestanais, tels ce Sadvakas Ogly Ismaïl qui, en compagnie de plusieurs autres fut l'objet de cruelles mesures, il y a quelques années. Ce même Issa Ogly montre la *situation nettement paradoxale et partant contradictoire* qui existe dans la politique économique appliquée au Kazakstan par le Gouvernement de Moscou. Cette déclaration d'Issa Ogly, susceptible d'entraîner pour sa personne des suites bien regrettables, a été certainement motivée, par les conditions dans lesquelles se trouve le Kazakstan ces dernières années : état permanent de famine, abandon par les anciens éleveurs de leur vie sédentaire pour la vie nomade, dizaines, centaines de milliers de gens amenés de force dans les kolkhoz et les sovkhos après avoir été dépouillés de leurs biens et du cheptel, sans le moindre secours du gouvernement pour leur installation sur les nouvelles terres (cf. le précédent numéro de Prométhée). Tous ces faits ne pouvaient qu'inculquer au serviteur le plus dévoué de Moscou l'idée contre-révolutionnaire d'une « situation nettement paradoxale et partant contradictoire » relative à la politique économique appliquée par le gouvernement soviétique dans une partie du Turkestan.

L'idée d'Issa Ogly est partagée par tous les communistes du Turkestan. Sans employer les termes d'Issa Ogly, ils n'en utilisent pas moins la langue des chiffres. C'est ainsi que le président du Conseil des commissaires du Turkménistan, M. Atabaev, homme entièrement dévoué à Moscou et à ses directives, parle ouvertement de la situation du prolétariat national turkmène, recourant

pour cela au langage des chiffres que voici :

Sur 14.000 travailleurs occupés à la construction soviétique au Turkmenistan, 1.440 seulement sont turkmènes ;

Sur 15.430 travailleurs occupés dans les administrations commerciales et d'alimentation, 6.600 sont turkmènes ;

Sur 12.800 travailleurs dans les kolkhoz et les stations de machines et de tracteurs, l'on compte 4.940 turkmènes.

Sur 13.790 ouvriers de chemin de fer, l'on compte 2.770 turkmènes (*Turkmenskaïa Iskra*, 20-2).

M. Atabaev n'indique point le rôle joué par les ouvriers turkmènes dans les entreprises où ils sont occupés, mais il suffit de lire le journal turkmène *Chouralor Tourkmenistan* en turkmène pour apprendre que les travailleurs turkmènes sont des parias par rapport aux travailleurs russes. Tout d'abord, les ouvriers turkmènes sont moins payés que les Russes ; ils sont privés non pas seulement de logements confortables, mais nous dirons même de logements tout simplement ; ils habitent, en outre, à plusieurs kilomètres du chantier, et lorsqu'il y a réduction de personnel, les Turkmènes sont les premiers à être renvoyés ; on les chasse, par exemple, des coopératives où ils sont remplacés par des Russes. Ces exemples, tirés de la vie turkmène, s'appliquent à tous les ouvriers turkestanais en général.

La reconstruction sur des bases socialistes de l'économie rurale et la suppression du féodalisme et de la domination à principe tribal devaient être réalisées par voie de mécanisation par voie de kolkhoz et de sovkhoz. Sur les milliers de machines agricoles envoyées au Turkestan, plus de la moitié sont inutilisées par suite du manque d'ouvriers qualifiés, de monteurs, du fait encore des fréquentes avaries et de l'impossibilité de les réparer. Il suffit de rappeler que les labours de printemps ont été en retard cette année en raison du mauvais travail des tracteurs. Mais l'engouement pour la machinerie a eu d'autres suites encore : c'est la disparition des bêtes de trait. Entretenir des bêtes de somme alors que l'on est en possession de machines agricoles paraissait matériellement désavantageux et *dangereux au point de vue social*, car un propriétaire de ce genre aurait fort bien pu être inclus dans la catégorie des « koulaks ». C'est pourquoi les uns donnaient leur bétail aux kolkhoz ou aux sovkhoz où, en l'absence de soins appropriés, ce bétail périssait ; d'autres préféraient le vendre, l'abandonner ou le tuer. Ce n'est qu'en ce moment que les bolcheviks se sont rendu compte de la situation et qu'ils commencent à déclencher une propagande tapageuse dans le genre de : « *Face au cheval* », « *face à la vache* », « *face au mouton* », « *face au chameau* » !...

L'on peut juger des résultats obtenus par la politique des sovkhoz et des kolkhoz par la famine qui fait sentir ses effets sur toute l'étendue de l'Union soviétique et plus particulièrement au Turkestan. Ce résultat a amené le gouvernement soviétique à entreprendre l'épuration des kolkhoz et des sovkhoz au Turkestan. Et l'on s'est aperçu que ces foyers de construction socialiste « étaient complètement obstrués » par des éléments hostiles au pouvoir soviétique parmi les chefs de tribu et les « féodaux indigènes ». Au Kazakstan, des dizaines de chefs de tribu et leurs enfants qui s'étaient glissés dans les kolkhoz ont été fusillés. Le *Sotsialdy Kazakstan* qui publie la liste des gens ainsi fusillés fait suivre le nom de la victime des remarques suivantes : « baï » (bourgeois indigène), « fils d'un ancien baï », « chef de tribu », « fils d'un chef de tribu », etc. Ajoutons qu'en l'espace de deux mois, dans le seul Turk-

menistan, 3.957 feux ont été chassés des kolkhoz, que 158 présidents et secrétaires, 159 comptables, pointeurs et gérants d'exploitations et 111 brigadiers ont été expulsés des kolkhoz, que 173 membres du parti communiste et 99 komsomols (jeunes communistes) ont été également exclus. Leur crime consiste en ce que vu l'impossibilité de rester exploitants individuels dans leurs exploitations agricoles, ils ont fusionné avec les kolkhoz à titre de « paysans librement unis ».

La *politique du coton*, base des bases de la reconstruction socialiste au Turkestan, a subi un *échec complet*. Le télégramme envoyé à toutes les « républiques nationales » du Turkestan à la date du 16 mars et signé par MM. Staline et Molotov en fait foi; on y lit que l'Uzbekistan a donné des dizaines de milliers de tonnes de coton en moins que le chiffre prévu dans le plan, que le Turkménistan l'a exécuté dans les proportions de 69 %; l'échec du plan est signalé dans le Karakalpakstan, le Kirghizistan, le Kazakstan et quant au Tadjikistan, MM. Staline et Molotov écrivent que « *La campagne pour le coton de l'année dernière a conduit à un échec honteux* », que le Tadjikistan a fourni 20 % de coton en moins que l'an dernier. On verra plus avant que le Tadjikistan a fait subir un « *échec honteux* » non seulement à la politique du coton mais encore à la « politique nationale leniniste » en général et à la formule stalinienne en particulier sur « la culture socialiste dans sa teneur et nationale dans sa forme ». Au fait, il n'est pas que le Tadjikistan qui soit fautif dans ce péché; toutes les « républiques nationales » du Turkestan sont également coupables. Au Kirghizistan par exemple toutes les publications en langue kirghize sont profondément anti-bolchevistes et anti-socialistes. Sur la scène du théâtre national kirghize se jouaient des pièces d'un caractère nettement national. La pièce de l'écrivain kirghize soviétique Tanystanov, intitulée *Chabdan* vantait les exploits et le patriotisme du dernier manape (féodal, selon la terminologie bolcheviste) kirghize *Chabdan*.

Résumant les impressions recueillies au sujet des pièces « révolutionnaires » jouées sur la scène du Théâtre d'Etat kirghize, la *Pravda Vostoka* du 18 avril écrit : « Le despote sanguinaire, l'exploiteur, l'usurier est décrit sous un aspect idyllique, en un style de « bon père », de défenseur du peuple, de protecteur des pauvres ». Il convient d'ajouter que l'auteur de la pièce, M. Tanystanov est d'origine prolétarienne et d'éducation bolcheviste et que les louanges adressées à l'activité de Chabdan, ce héros populaire effectif du Kirghizistan ne doivent être considérées que comme une réprobation de la « politique nationale leniniste » actuelle au Turkestan.

Mais le coup le plus sensible qui ait été porté à la « politique nationale leniniste » et à la « culture socialiste dans sa teneur et nationale dans sa forme » de Staline doit être recherché au Tadjikistan. Au cours des travaux du plenum unifié du parti communiste et de la commission centrale de contrôle du Tadjikistan, le président du Gosplan tadjik, M. Kamili, prononça un long discours, véritable réquisitoire contre la politique soviétique. Les journaux soviétiques passèrent sous silence ce discours et ce n'est que par fragments et par les résolutions dictées par le Bureau d'Asie centrale blâmant Kamili qu'il nous est parvenu. Voici un passage de la résolution votée par le Bureau du Comité central et du présidium de la Commission centrale de contrôle du parti communiste du Tadjikistan en date du 10 avril : « *Kamili s'est démasqué en tant qu'agent de l'impérialisme et de la contre-révolution bourgeoise-nationaliste en prenant la défense de la politique impérialiste dans les pays coloniaux et semi-coloniaux d'Orient, en lui accordant sa préférence et*

en dénaturant les résultats considérables obtenus dans l'édification socialiste du Tadjikistan soviétique. Kamili a pris la défense des éléments nationalistes antisoviétiques de la bourgeoisie intellectuelle et de la culture koulako-bourgeoise allant jusqu'à nier la nécessité de développer la culture socialiste dans sa teneur et nationale dans sa forme. Kamili a essayé d'ébranler la vigilance du parti communiste du Tadjikistan dans sa lutte contre les éléments intellectuels koulako-bourgeois qui lui sont hostiles et les déviateurs nationaux dans les rangs du parti communiste » (cf. *Pravda Vostoka*, 18 avril).

Une analyse détaillée de cette résolution nous conduirait bien trop loin ; c'est pourquoi nous nous bornerons ici à ne citer qu'un seul point où il est parlé de la négation de la nécessité de développer la *culture socialiste dans sa teneur et nationale dans sa forme*. En sa qualité de président du Gosplan, Kamili est un homme parfaitement renseigné sur ce qui se passe au Tadjikistan et son opinion sur la politique soviétique est la conclusion pratique de tout l'ensemble de la politique nationale soviétique. Au Tadjikistan, comme du reste dans les autres « républiques nationales » du Turkestan, le prolétariat national n'existe pas, ainsi qu'en témoignent les journaux soviétiques eux-mêmes (cf. l'article « Au Turkestan » paru dans le numéro précédent de *Prométhée*) ce dont se plaignent constamment les Turkestanais. Dans ces conditions, la culture « socialiste » dans les « formes nationales » du Turkestan et au Turkestan sera construite par le prolétariat russe, le paysan russe et les intellectuels bolcheviks russes. Les deux premières catégories de constructeurs, hâtons-nous d'ajouter sont ignorants eux-mêmes. Est-ce que la tragédie que vit le peuple russe et dans laquelle ce peuple nous a entraînés, n'est point le résultat de l'ignorance du prolétariat et des paysans russes ? Et lesdites trois catégories : le prolétariat, le paysannat et les intellectuels soviétiques dans les régions non-russes de la périphérie ne portent point en elles le germe d'un chauvinisme grand-russien excessif ?... Il suffit de lire les journaux soviétiques pour y trouver dans presque chaque numéro, à chaque page l'expression « *le chauvinisme grand-russien constitue le plus grand danger pour la présente étape de la révolution* ». Du fait de la formule de M. Staline, « culture socialiste dans sa teneur et nationale dans sa forme », ce danger du chauvinisme grand-russien acquiert des proportions telles qu'il menace l'existence même du peuple turkestanais. La « politique nationale léniniste » et la « culture socialiste dans sa teneur et nationale dans sa forme » intensifiée de M. Staline ont conduit le Turkestan à une impasse. Qu'il nous soit permis de reproduire ici un passage de Mme Clara Candiani, collaboratrice de talent du *Temps*, ainsi conçu :

« A la gare de Kagan — le nouveau Boukhara — le spectacle est tragique. Une foule d'émigrants s'est échouée là, sur les quais, dans la cour, sur les marches du perron, le long des murs, à même le sol. Vêtus de loques, blêmes de faim, tremblants de froid, ils sont là depuis des jours, déchets humains dont nul ne s'occupe, main-d'œuvre désormais inutilisable et dont on ne tirera plus rien.

« Par contre, les quelques Russes que l'on croise ici sont tous gras et bien nourris... » (*Le Temps*, 2 mai 1933).

Pensez un peu ! : « Vêtus de loques, blêmes de faim, tremblants de froid... déchets humains dont nul ne s'occupe... » Ce sont les Turkestanais. MM. « les Russes gras et bien nourris... »

Kamili et ses camarades du Kirghizistan, du Kazakstan et autres « républiques nationales » du Turkestan, vivent entourés de semblables spectacles.



et ils attribuent, en toute justice, ce spectacle à la « politique nationale leniniste » et à la « culture socialiste dans sa teneur et nationale dans sa forme » de M. Staline. Peuvent-ils agir autrement ? Voilà pourquoi la presse soviétique range Kamili dans la catégorie des Petlura's, des Tchokaev's (cf. *Pravda Vostoka*, 18-4), ces ennemis du pouvoir soviétique qui luttent pour briser la chaîne sanglante russe à laquelle le pouvoir soviétique a rivé l'Ukraine, le Turkestan et les autres pays non-russes.

Telle est la situation au Turkestan, au seuil du deuxième plan quinquennal : situation particulièrement tragique non seulement pour le pays, mais aussi pour la « politique nationale leniniste » qu'elle menace.

M. TCHOKAI OGHLY.

Le Cercle d'Etudes Ukrainiennes

Le Cercle d'Etudes Ukrainiennes, association scientifique française, est un centre d'études et d'information pour tous ceux qui s'intéressent à l'Ukraine et au développement du prestige de la France et de son influence chez les Ukrainiens, lesquels occupent un territoire d'environ huit cent mille kilomètres carrés et dont le nombre s'élève à quarante millions.

Il favorise et propage les enseignements relatifs aux choses ukrainiennes ; organise des cours et des conférences sur diverses questions relatives à l'Ukraine ; favorise toute recherche dans les archives et bibliothèques françaises et étrangères pour développer la connaissance des relations qui existaient jadis entre la France et l'Ukraine. Il se propose de créer des récompenses, prix et bourses pour des travaux scientifiques et littéraires consacrés à l'Ukraine. Il prépare la publication de traductions du français en ukrainien et de l'ukrainien en français, ainsi que de manuels d'école.

Le Cercle d'Etudes Ukrainiennes a été fondé le 25 Juillet 1930 par : le marquis de Baye, archéologue, chargé à plusieurs reprises de missions scientifiques en Ukraine et auteur de nombreuses études sur ce pays ; Jean Brunhes, membre de l'Académie des Sciences Morales et Politiques, professeur au Collège de France ; Fernand Chaudun, publiciste ; Mlle Jacqueline Chaudun, diplômée de l'Ecole des Sciences Politiques ; Gabriel Ferrand, Ministre Plénipotentiaire, professeur de l'Ecole des Hautes Etudes à la Sorbonne ; le comte Gaston de Sermoise, homme de lettres ; Fernand Mazade, homme de lettres ; René Pinon, publiciste, professeur de l'Ecole des Sciences Politiques ; le général Tabouis, ancien Haut Commissaire de France en Ukraine. Il a été déclaré et enregistré le 3 Octobre 1930, N° 186066 (Journal Officiel de la République Française N° 253, p. 12072).

La direction générale et l'administration du Cercle sont confiées à un Comité Directeur assisté de commissions chargées de l'organisation des diverses branches de l'activité de cet institut. Il est représenté dans des centres importants par des correspondants.

Les finances du Cercle sont administrées par un Trésorier choisi parmi les membres du Comité Directeur, et sont alimentées par les cotisations des

membres, par les revenus des libéralités ou des biens que l'association pourra éventuellement posséder.

Un Secrétariat Général concentre toutes les affaires courantes. Le Secrétaire Général est de par ses fonctions secrétaire de toutes les commissions.

L'Association se compose de : 1. membres actifs admis par le Comité Directeur sur présentation de deux membres actifs ou d'honneur, payant un droit unique d'inscription de dix francs et apportant leur concours permanent ; 2. membres d'honneur, personnalités éminentes qui se sont distinguées dans les études qui font l'objet de l'activité du Cercle ou lui apportent leur appui ; 3. membres adhérents ayant à acquitter outre le droit d'inscription de dix francs une cotisation de vingt-cinq francs par an ; 4. membres bienfaiteurs ayant racheté leur cotisation (cinq cents francs) ou ayant fait à l'association un don important.

Les *Cours Méthodiques* et les conférences complémentaires, fondés en 1931, sont professés à l'Institut Océanographique et à l'Ecole des Travaux Publics grâce à la complaisance de MM. Léon Eyrolles et Maurice Hoppe, respectivement Directeur Fondateur et Secrétaire Général de l'Ecole, membres d'honneur du Cercle. Divisés en cinq chaires, ces cours du Cercle permettent aux auditeurs français qui s'intéressent à l'Ukraine de se familiariser avec :

1. L'histoire et la géographie de l'Ukraine (Mlle Voillot, agrégée de l'Université).
2. La langue ukrainienne ; (M. R. Bernard).
3. L'histoire de la littérature ukrainienne ; (Mme Nikitukiv, Dr en philosophie).
4. L'histoire de l'art ukrainien ; (Mlle Marthe Fauchon).
5. L'histoire de la civilisation ukrainienne, (M. Roger Tisserand).

Désirant compléter cet enseignement en développant certaines connaissances plus spéciales, le Cercle crut devoir ajouter au cours méthodiques des conférences complémentaires sur des sujets très variés. L'inauguration solennelle des cours et conférences eut lieu le 21 Mars 1931, au cours de cette inauguration le général Tabouis, ancien Haut Commissaire de la République Française en Ukraine, brossa à grands traits la schéma des études ukrainiennes, en parlant de l'histoire du peuple ukrainien, de sa vie intellectuelle à travers les siècles, de la beauté et de la richesse de l'Ukraine et de l'aspect actuel de ce qu'on a pris l'habitude d'appeler « la question ukrainienne ».

L'élaboration du programme et la direction des cours et conférences du Cercle ont été confiées à une commission spéciale, présidée par M. René Pinon, membre du Comité directeur. Une partie des conférences complémentaires eurent lieu pendant les séances des diverses commissions, ou furent préparées par elles.

La *Commission des Publications et de Propagande*, dirigée par M. Tillac, homme de lettres, a obtenu, depuis sa fondation, de remarquables résultats.

Elle a éveillé dans la presse française de l'intérêt pour les divers aspects de la question ukrainienne. Elle a facilité le travail des publicistes désireux de se documenter, rectifié par des interventions personnelles et discrètes les erreurs manifestes parues dans la presse ou émises dans des discours ou déclarations, et recherché des écrivains s'adonnant à l'étude des diverses questions relatives à l'Ukraine. Depuis sa création, la Commission a aidé à la publication de nombreux articles sur l'Ukraine et sur l'activité du Cercle, dans des journaux français et étrangers, et dans les grandes revues parisiennes, ainsi qu'à celle des livres sur l'Ukraine.

Un projet de création d'une revue spéciale, consacrée aux questions ukrainiennes et de publication d'un bulletin officiel du Cercle est étudié en ce moment et le concours de nombreux publicistes et écrivains français et ukrainiens est déjà assuré. La commission, n'oubliant pas que le but visé par le Cercle est en premier lieu l'étude de l'Ukraine du point de vue des intérêts français, ensuite la défense de ces intérêts menacés aussi bien du dehors par des intérêts étrangers, qu'au dedans par la presque totale ignorance et le maintien de fausses traditions, désire devenir un centre de ralliement pour les publicistes désireux de publier des ouvrages ou articles documentaires sur l'Ukraine, les traducteurs d'œuvres littéraires, les auteurs de scénarios, les metteurs en scène, les critiques et les amateurs d'art etc. et se met à la disposition de toute personne appartenant à ces diverses catégories, pour faciliter leur tâche.

Puis, furent constituées : une *Commission historique*, dit *Comité Delamarre*, pour l'étude de l'histoire de l'Ukraine, des relations de ce pays avec la France, de son droit constitutionnel, de son statut international. A sa tête se trouve M. Emmanuel Evain, député de Paris, auteur de l'ouvrage : « Le problème de l'indépendance de l'Ukraine et la France ».

Ladite commission a été appelée *Comité Delamarre* en l'honneur de Casimir Théodore Delamarre, homme politique du Second Empire, auteur de diverses publications dans lesquelles il a courageusement pris la défense des peuples qu'il considère comme « oubliés devant l'histoire » et qu'une ignorance totale de leur origine, de leur caractère ethnique et de leur vie laisse facilement assimiler à leurs voisins et oppresseurs. Le Comité Delamarre compte parmi ses membres : S. E. Henry Béranger, ambassadeur de France, sénateur de la Guadeloupe, le comte Louis de Blois, sénateur de Maine-et-Loire, M. Edmond Largier, ancien député de l'Ardèche, S. E. M. Georges Leygues, ancien président du Conseil, Ministre de la Marine, M. Jean Molinié, député de l'Aveyron, S. E. M. Mario Roustan, sénateur de l'Hérault, M. Antoine Sallès, député du Rhône, M. Xavier Vallat, député de l'Ardèche.

La *Commission géographique*, dit *Comité Beauplan*, est chargée de l'étude de la géographie de l'Ukraine, dont l'ignorance a été déjà à plusieurs reprises la cause d'erreurs, lourdes en leurs conséquences. Elle est placée sous la présidence du général Henrys. Le nom de « Comité Beauplan » fut donné à la commission géographique en l'honneur de Guillaume Levasseur de Beauplan, capitaine et ingénieur française du XVII^e siècle qui, après avoir longtemps séjourné en Ukraine, apprit à connaître ce pays, à aimer ses habitants et leurs usages et laissa une description fort intéressante et une collection de cartes où il sut établir avec exactitude les frontières ethnographiques de l'habitat des Ukrainiens, chose peu facile à une époque où ce peuple faisait partie, plus ou moins volontairement, d'un organisme politique étranger. Le Comité Beauplan compte parmi ses membres : le général comte de Bellaigue de Bughas, le capitaine Gauthier-Villars, le capitaine Langlet, le commandant Pollachi, le capitaine de Tarnowski.

Pour commémorer le constructeur d'Odessa et l'organisateur de l'Ukraine méridionale, cette Tauride qui jusqu'à la fin du XVII^e siècle formait le noyau de l'Etat indépendant tartare de Crimée, le nom de *Comité Richelieu* fut donné à la *Commission économique* qui doit étudier non seulement les possibilités économiques de ce pays mais aussi les intérêts financiers et commerciaux que la France possède en Ukraine, où de si nombreux capitaux furent investis dans des entreprises ukrainiennes. Armand de Vignerot du Plessis, duc de Richelieu.

lieu (1766-1822), quoique gouverneur pour le tsar de Russie de l'Ukraine méridionale, sut se concilier les sympathies des populations locales, et, par son administration sage et prévoyante mérita la reconnaissance de sa passagère patrie. La présidence de cette commission fut confiée à M. Georges Moreau dont la parfaite connaissance de l'économie de l'Ukraine garanti le succès des travaux. Les personnes, banques et institutions financières françaises ayant des intérêts ou des propriétés en Ukraine seront représentés dans cette commission; ensuite seront préparées et publiées des études économiques des diverses régions industrielles et des multiples branches de l'industrie ukrainienne.

Une *Commission artistique*, sous la présidence de M. Michel de Tarnowski, statuaire, a pour tâche de faire connaître en France l'art ukrainien, si riche et si différent de celui des voisins de l'Ukraine, la musique, le théâtre et la peinture de ce pays. Dans cet ordre d'idées, le Cercle avait déjà organisé deux manifestations: une conférence sur le chant populaire ukrainien et un gala de la chanson ukrainienne au Cercle Militaire avec l'aimable concours de M^e Tonia Pavelle, cantatrice française connue par ses études approfondies du folklore de divers pays. Deux expositions de peinture ukrainienne moderne furent patronnées par le Cercle ainsi qu'une importante exposition franco-ukrainienne à laquelle participèrent à côté des peintres ukrainiens du « Groupe parisien » les maîtres français contemporains les plus en vue.

Développant un autre aspect de son activité le Cercle d'Etudes Ukrainiennes a organisé à la Bibliothèque Ukrainienne Simon Petlura à Paris une série de conférences sur la France pour la colonie ukrainienne.

Il cherche aussi à étendre son activité en province et, à cet effet, une conférence sur l'Ukraine et sur le Cercle a été déjà faite à l'Université de Dijon, le 11 Mars 1932. par M. Roger Tisserand, auteur de l'ouvrage: « L'Ukraine, la vie d'un peuple » membre de la commission des cours et conférences.

Les buts et l'activité du Cercle d'Etudes Ukrainiennes ont assuré à cette association française les sympathies et le concours efficace de toutes les institutions scientifiques ukrainiennes à l'étranger telles que la *Société Scientifique Ukrainienne Chevtchenko* à Léopol, la *Société Coopérative d'Édition* à Prague, l'*Institut Scientifique Ukrainien* à Berlin, et tout particulièrement, l'*Institut Scientifique Ukrainien* à Varsovie, grâce auxquels le Cercle a pu créer une petite bibliothèque et mettre à la disposition de ses membres et amis une documentation intéressante. Le Secrétaire Général du Cercle, le prince de Tokary a été prié par l'Institut Scientifique Ukrainien de Varsovie de faire une série de conférences sur l'activité du Cercle; ces conférences eurent lieu le 11 décembre 1932, le 16, le 17 et le 19 Janvier 1933.

Des personnalités éminentes qui s'intéressent aux progrès de la science et qui seraient heureuses de voir les études ukrainiennes se développer en France ont répondu à l'appel des fondateurs du Cercle d'Etudes Ukrainiennes en apportant leur adhésion et leur appui.

Ont été nommés membres d'honneur:

M.M. L'abbé d'Armailhaq, S. E. Mgr A. Baudrillart, de l'Académie Française; le marquis de Baye, archéologue-chargé de mission (décédé); S. E. le professeur A. Choulguine, Ministre d'Ukraine; Léon Eyrolles, directeur-fondateur de l'Ecole des Travaux Publics; H. de Gailhard-Bancel, ancien député; Edmond Haraucourt; M. Hoppe, président du Groupement des Ingénieurs des Travaux Publics; Charles Le Goffic, de l'Académie Française (décédé); S. E. le professeur A. Lotocki, ancien Ministre d'Ukraine, direc-

teur de l'Institut Scientifique Ukrainien à Varsovie; le marquis Xavier de Magallon d'Argens, ancien député; S. E. J. Noulens, ambassadeur de France; S. E. V. Prokopovitch, Ministre d'Ukraine; Etienne de Smal-Stocki, de l'Académie Ukrainienne; S. E. Mgr André Szeptycki, Métropolitaine de Halicz, Archevêque de Léopol; S. E. le comte Michel Tyszkiewicz, ambassadeur d'Ukraine (décédé):

Comité directeur: S. E. M. Gabriel Ferrand, Ministre Plénipotentiaire, Président, Mme Ch.-E. Bonin, M. Fernand Chaudun, publiciste, Trésorier; L'Amiral Degouy; M. E. Evain, député de Paris; M. Georges Grosjean, ancien député, membre de l'Académie de Marine et de l'Académie Diplomatique Internationale; M. Fernand Mazade, homme de lettres; M. René Pinon, publiciste, professeur à l'Ecole des Sciences Politiques; Le général Tabouis, ancien Haut Commissaire de la République Française en Ukraine.

Le siège social du Cerele se trouve 61, Boulevard Saint-Germain, (5^e). Tél.: Gobelins 42-00.

A la tête du Secrétariat Général a été placé le prince de Tokary, ancien Ministre d'Ukraine. 7, rue Thénard, (5^e). Tél.: Danton 78-36.

(Mlle Chaudun, Secrétaire-Général adjoint, M. Michel Chaudun, Trésorier-adjoint, 227, rue de Vaugirard, 15^e).

Les fondateurs du Cerele d'Etudes Ukrainiennes, dans leur appel du 25 Juillet 1930, disaient:

« Le patrimoine commun aux peuples civilisés s'enrichit par leur connaissance réciproque. L'universalité de l'intelligence s'accroissant constamment de la diversité des recherches spécialisées, on a vu dans tous les pays les Universités et les corps scientifiques constitués se préoccuper de la création d'Instituts où des savants qualifiés se consacrent uniquement à l'étude de la langue, de la culture, du passé et des caractéristiques propres à un pays. La France notamment, qui a su, grâce à l'admirable labeur de ses élites intellectuelles, rester au premier rang dans tous les domaines de la Pensée, a tenu à honneur de multiplier les fondations de ce genre. Aussi l'absence de tout centre d'études de l'Ukraine, apparaît-elle une lacune particulièrement regrettable.

La fondation du Cerele d'Etudes Ukrainiennes répond à un véritable besoin.

Il est à la vérité surprenant de constater à quel point l'importance de ce pays, autant dans le passé que dans le présent, est généralement méconnue, on pourrait dire ignorée du public français, en dépit de l'effort persévérant poursuivi par certaines personnalités averties. On ne connaît guère de l'Ukraine que quelques figures historiques entrées dans la légende.

Evidemment, ces héros nationaux apparaissent-ils au plus haut point représentatifs du peuple Ukrainien. Mais leurs noms glorieux ne sauraient suffire à résumer l'histoire entière d'un peuple de quarante millions d'âmes, qui depuis mille ans a été, au carrefour de l'Occident et de l'Orient, la véritable Marche de l'Europe Civilisée, qu'elle sût protéger constamment de l'invasion de la Barbarie.

Sa langue qui, par sa poésie populaire et sa littérature, occupe une place importante dans la famille des langues slaves, ses traditions historiques et artistique distinctes de celles de ses voisins, les richesses de ses territoires et leur situation géographique, font de l'Ukraine un objet d'études d'un intérêt primordial.

Le prestige moral de la France autant que sa légitime influence, sont intéressés au développement de l'amitié franco-ukrainienne, et les fondateurs de ce

centre d'Etudes ne négligeront rien pour qu'il rende les services qu'on en doit attendre ».

Mais la tâche reste encore loin d'être accomplie. L'accueil sympathique réservé par le public parisien aux cours et aux conférences du Cercle d'Etudes Ukrainiennes, et l'intérêt suscité par les études ukrainiennes en général nécessitent l'établissement sur des bases plus stables de cet institut et de son enseignement. Il faut pouvoir mettre à la disposition des personnes qui s'intéressent à l'Ukraine un grand nombre de manuels, de traductions d'œuvres littéraires, d'ouvrages documentaires sur l'Ukraine, dont la publication, par ce temps de crise aigue, rencontre certaines difficultés. Il faudrait aussi que le Cercle possède un local fixe avec salle de réunions et salle de lecture, bibliothèque et appareil à projections.

Comment aider le Cercle ?

D'abord, en s'intéressant aux études ukrainiennes, en fréquentant ses cours et en incitant des amis à faire de même. Ensuite, en accordant un appui constant à l'unique centre créé pour ces études en France, alors que dans d'autres pays ces centres sont multiples, fondés et protégés par des Gouvernements, les Universités et de riches Sociétés scientifiques.

Toutes les subventions et dons ou souscriptions doivent être adressés en mandats, bons de postes ou chèques sur Paris au nom ou à l'ordre de M. Fernand Chaudun, 227, rue de Vaugirard, Paris 15^e.

.....

Finances et armée fédérales dans le Pacte de la Confédération Caucasienne

Les deux grosses questions qui se posent dans l'organisation d'une Confédération d'Etats, sont celles des finances et de l'armée. On comprend pourquoi: il ne suffit pas en effet de reconnaître à l'autorité fédérale une série d'attributions, internationales ou internes, peu importe. Il faut encore et surtout lui donner la possibilité des les exercer, en lui accordant les moyens matériels pour l'organisation des différents services qu'appelle l'exercice de ces attributions, et la force nécessaire pour les faire exécuter par les intéressés. La compétence de l'autorité fédérale peut être extrêmement large en théorie, mais peu importante en fait si elle ne possède pas les moyens pour l'exercer en pratique.

Quelle est la solution adoptée par le Pacte Caucasien en ce qui concerne les finances confédérales ? Il y a sur ce point un seul texte extrêmement laconique. C'est l'article 6 qui déclare que « les ressources de la Confédération sont composées des contributions des Etats-membres ».

Un premier point est certain : c'est que la Confédération n'a pas de ressources financières propres. Financièrement, elle est sous la dépendance des Etats confédérés. C'est une grave lacune, d'autant plus incompréhensible qu'il y a une source de recettes qui normalement devrait appartenir à l'autorité fédérale. C'est le produit des droits de douanes. Les questions douanières sont

de la compétence exclusive des autorités fédérales. La Confédération n'a qu'une seule frontière douanière. Seule elle peut faire des traités de douanes. Pourquoi alors ne pas aller plus loin et attribuer le produit des droits de douanes à l'autorité fédérale ? Cela aurait été logique et naturel. On n'a pas cru possible d'aller jusque-là. Le sentiment séparatiste de chaque Etat-membre a emporté sur ce point sur le sentiment d'union.

Mais ce n'est pas seul point faible de ce texte. Il ne dit rien de la façon dont chaque Etat contribuera aux dépenses communes ? Qui sera juge de cette répartition ? De quoi tiendra-t-on compte pour la détermination de la contribution de chaque Etat — du chiffre de la population, du budget de l'Etat, de la richesse nationale ? Cette répartition, à supposer qu'elle soit faite, sera-t-elle établie d'une façon réfinitive, ou bien on pourra la modifier ? Voilà une série des questions sur lesquelles nous ne trouvons aucune réponse dans le Pacte.

Evidemment, je ne l'oublie pas, tout cela n'a pas beaucoup d'importance au point de vue pratique, puisque le Pacte n'est pas appelé encore à être appliqué. Mais dans une étude critique, il faut faire abstraction de ce fait. La critique existe précisément pour améliorer l'instrument constitutionnel avant qu'il ne soit entré dans la voie de la réalisation. Il n'en reste donc pas moins certain que sur tous ces points le Pacte est singulièrement laconique. Il faudrait certainement que les Etats confédérés conclussent une convention financière spéciale annexée au Pacte qui préciserait sur tous les points que nous venons de mentionner, l'article 6 du Pacte.

Tel est le système établi par le Pacte ! Il est sans aucun doute défectueux, d'abord parce qu'il est insuffisant, et surtout parce qu'il établit la suprématie financière des Etats confédérés. Il n'est pas douteux qu'il faudrait reconnaître à l'autorité fédérale le droit d'établir certains impôts à son propre profit. On m'objectera qu'on ne pouvait aller plus loin sans provoquer la résistance des Etats confédérés. Certes c'est un argument sérieux, mais c'est mal comprendre l'intérêt commun que de croire qu'une certaine indépendance financière de l'autorité fédérale pourrait compromettre l'existence des Etats-membres. D'ailleurs l'histoire connaît des Confédérations ayant des ressources propres — c'est le cas notamment des Provinces-Unies des Pays-Bas.

La question de la monnaie est étroitement liée à celle des finances. Y aura-t-il une union monétaire, ou bien chaque Etat aura sa propre monnaie ? Le Pacte ne précise pas ce point d'une importance cependant considérable. Il dit simplement qu'une convention spéciale sera établie sur l'union monétaire (article 15). Il admet donc le principe de l'union monétaire, en abandonnant la réglementation de détail à une convention spéciale. C'est une solution sage car les questions monétaires sont d'une extrême complexité et supposent une étude approfondie des questions d'ordre purement technique. Ce qu'il faut noter ici c'est le fait que le Pacte reconnaît le principe d'union monétaire. Cela est très significatif : sur de nombreux points le Pacte de Confédération accuse des caractères, je ne dirai pas unitaristes, car ce serait exagéré, mais fédératifs. On a l'impression que les auteurs du Pacte n'envisageaient la forme de la Confédération d'Etats que comme une forme transitoire devant ultérieurement faire place à une union plus étroite. Il y a de nombreuses traces de cet état d'esprit dans le projet du Pacte Caucasiens.

Mais sur d'autres points le Pacte fait preuve d'une grande timidité. Il semble que ses auteurs, effrayés des concessions faites à l'idée d'union, défendent jalousement l'indépendance des Etats confédérés dans d'autres do-

maines. De là souvent des solutions hybrides, inconséquentes, comme celle que je viens de signaler à propos des droits de douanes et des finances fédérales.

Nous ne pouvons, pour notre part, qu'approuver tout essai de resserrer l'union. Qu'on réfléchisse : on se réunit d'une façon générale pour se prémunir contre un danger extérieur menaçant la liberté de chacun des Etats qui s'unissent. Mais de deux choses l'une : ou bien ce danger n'est pas permanent — alors la création d'une Confédération d'Etats est inutile, puisqu'un simple traité d'alliance défensive suffira pour se garantir contre ce danger passager. Ou bien le danger est permanent ; mais alors l'établissement d'une Confédération d'Etats est tout à fait insuffisant pour prémunir les Etats confédérés contre ce danger. L'histoire de toutes les Confédérations qui ont existé démontre que celles-ci ne peuvent pas exister longtemps et qu'à la première épreuve elle se brisent. Qu'il me suffira de rappeler l'exemple de la Confédération germanique qui a disparu au moment même où a éclaté le conflit entre la Prusse et l'Autriche en 1866.

Mais si la forme confédérale est une forme passagère, c'est une étape nécessaire, car il est pratiquement impossible et même indésirable que les Etats jusque-là complètement indépendants s'unissent dès le début d'une façon trop étroite. Une telle union ne serait pas solide non plus. Il faut donc passer par la forme de la Confédération d'Etats. Mais il importe d'introduire dans le traité de Confédération des éléments qui faciliteront l'évolution ultérieure, la transformation de la Confédération d'Etats en une union plus étroite, Etat fédéral par exemple. L'existence d'une union monétaire est évidemment un de ces éléments et comme tel, elle doit être pleinement approuvée.

Mais l'union monétaire peut entraîner une conséquence très importante au point de vue du resserrement des liens entre les membres de la Confédération caucasienne. C'est la création d'une banque centrale d'émission avec des succursales dans les différents Etats confédérés. Cette banque, qui aura une politique monétaire et financière unifiée, pourra contribuer à ce passage inévitable vers une forme d'union plus parfaite.

En ce qui concerne l'armée le Pacte est plus explicite. L'article 7 est ainsi rédigé :

« La Confédération n'a pas d'armée propre, mais il y aura un Etat-major de la Confédération. En cas de danger extérieur et sur la réquisition du Conseil des Etats, chaque Etat doit mettre à la disposition du pouvoir fédéral un certain contingent de troupes. Le commandement de ces troupes est assuré par un Commandant en chef nommé par le Conseil des Etats ».

L'article 7 ajoute en note « qu'une convention militaire spéciale déterminera le contingent de chaque Etat confédéré ».

Ce texte est un exemple frappant de ces deux tendances — fédérative et séparatiste — que nous avons constatées plus haut. La tendance individualiste, celle qui veut sauvegarder pleinement l'indépendance des Etats confédérés, reçoit une satisfaction par l'absence d'une armée propre de la Confédération.

« Chaque Etat, dit — l'article 7, doit mettre à la disposition du pouvoir fédéral un certain contingent de troupes ». L'insuffisance de cette disposition saute aux yeux : qu'arrivera-t-il si un Etat se refuse, en cas de danger, d'apporter son concours ? La Confédération aura-t-elle le pouvoir de le forcer au respect de l'engagement pris ? C'est douteux car elle risquerait de lutter

sur deux fronts : sur le front extérieur et sur le front intérieur. Ici aussi il n'y a donc qu'une obligation morale.

Il faut reconnaître cependant que dans les conditions actuelles, les auteurs du Pacte ne pouvaient aller plus loin. La création d'une force militaire confédérale aurait porté une atteinte profonde à ce qu'on appelle « la souveraineté politique » des Etats confédérés, c'est-à-dire au monopole de la contrainte inconditionnée. Ils n'y auraient jamais consenti.

En revanche, l'article 7 du Pacte comporte des éléments fédératifs d'une réelle importance.

C'est d'abord l'existence d'un Etat-major de la Confédération. Cet Etat-major est une institution permanente : il est appelé à coordonner les activités militaires et stratégiques de chaque Etat confédéré, à leur imposer même une ligne de conduite unifiée. L'institution de l'Etat-major voudra ce que vaudront les hommes qui le composeront. Tout dépend de l'autorité personnelle de ces hommes. Si ceux-ci sont à la hauteur de leur tâche, l'institution peut acquérir une grande importance et former le noyau de la force militaire future de la Confédération.

Un autre élément d'union est le commandement unique ; le Commandant en chef des troupes confédérales est nommé par le Conseil des Etats. On peut se demander si celui-ci le nomme au moment où le conflit est déjà né, ou si la nomination est faite d'avance. Le Pacte ne dit rien à ce sujet. Il peut paraître bizarre de nommer un Commandant des troupes qui n'existent pas, mais l'existence d'un Etat-major de la Confédération présume en faveur de cette nomination. Il serait dangereux en effet de procéder à la nomination au moment seulement où le conflit est né : la compétition des Etats sur la personnalité du commandant risque, en retardant cette nomination, d'aggraver considérablement la situation de la Confédération toute entière.

M. M.

REVUE DE LA PRESSE

Un mouvement «Bonapartiste» dans l'armée rouge

La Wiener Allgemeine Zeitung publie un article fort intéressant sur les répercussions possibles du changement de régime en Allemagne sur l'armée rouge et la république soviétique.

Après avoir rappelé que le traité germano-russe a été, tout d'abord, une alliance de deux vaincus, puis, sous Stresemann, un pacte de contre-assurance, l'auteur de l'article démontre qu'il n'y a plus d'amitié possible entre les gouvernements de Berlin et de Moscou, ce qui a pour effet de changer complètement la caractère du traité qui lie les deux armées.

Voici la substance de cet article :

« La réalité est aujourd'hui une avance puissante de la politique anti-communiste de la nouvelle Allemagne et, en même temps, une charge importante pour Moscou. En Allemagne et en Russie soviétique, les relations de l'armée et le l'Etat se développent maintenant dans les directions opposées. Alors que dans le Reich, le mouvement incorpore l'idée nationale et l'idée militaire, dans

l'U.R.S.S. l'armée rouge acquiert une unité organiquement toujours plus parfaite et toujours plus consciente ; elle commence lentement à vivre de sa vie propre et passe automatiquement dans un état d'opposition latente à l'égard des « civils » du Kremlin, qui prétendent au pouvoir exclusivement pour eux. En un mot la Reichwehr devient peu à peu partenaire de régime au pouvoir, tandis que l'armée rouge devient adversaire de son régime.

« Le national-socialisme est ardemment anticommuniste et avoue même que son but est de détruire la citadelle communiste de Moscou. Dans cette lutte de deux conceptions, la Reichwehr constitue une des positions les plus importantes, et peut rendre à la chancellerie du Reich de précieux services d'auxiliaire.

« La pénétration organisatrice de l'armée rouge par la Reichwehr est évidemment susceptible d'agir sur une position importante ; mais l'Allemagne peut compter encore davantage sur cette animosité des soldats rouges contre le pouvoir civil soviétique, animosité qui devient un trait caractéristique de l'armée soviétique. Ce fait est bien connu dans le Reich : on y est parfaitement renseigné au sujet des choses d'U.R.S.S. ; une méthode de la lutte anticommuniste de l'Allemagne sera de maintenir cette opposition et de l'exciter pour en faire, si possible, un mouvement « bonapartiste » dans l'armée rouge.

« En ce moment, les deux parties ont intérêt à une prolongation même purement théorique, du traité de 1926 : une rupture de la part de la Russie n'aurait eu d'effet qu'entre les bureaux de la Wilhelmstrasse et ceux du Kremlin : elle n'aurait pas touché les deux armées ; pour l'Allemagne, cependant, une renonciation du traité avec la Russie soviétique aurait provoqué une diminution des possibilités d'ingérence future, et entraîne un amoindrissement des objets d'échange nécessaires à l'Allemagne, dans sa politique étrangère.

L'échec du plan quinquennal

Le lecteur trouvera ici quelques passages des articles de M. Malcolm Meherij — concernant la situation de la Russie soviétique, parus dans le journal « *Morning Post* » ;

« Les futurs historiens ne se rendront pas facilement compte des causes qui ont pu donner naissance à la « mode » du plan quinquennal ? Comment a-t-il pu se faire, se demandera le futur chroniqueur, qu'une entreprise aussi fantastique, aussi démesurément grossie et si nettement irréalisable ait pu faire impression sur de naïfs idéalistes aussi bien que sur des économistes remarquables, sur des hommes très au courant des affaires, comme les américains par exemple, et sur des politiciens sérieux ?

Pour répondre à cette question il convient de se reporter à l'ambiance générale de la période d'après-guerre. La vie économique du globe apparaissait à ce point incertaine que quel qu'ait été un programme, quelles que fussent ses bizarreries, son adoption entourée de respect était assurée.

Cette affaire, d'entre toutes les entreprises socialistes parmi les plus considérables paraissait merveilleuse sur le papier du fait simplement de son envergure. La statistique avait été présentée de telle façon que tant qu'elle n'existait que dans l'imagination elle avait été acceptée comme quelque chose

de réel, de véritablement existant. En réalité l'affaire du fameux plan quinquennal n'a jamais existé. Et si certain plan a existé il n'a cessé de changer d'un jour à l'autre. En principe voici en quoi il consistait : industrialisation rapide du pays, mais de façon à l'adapter à des buts militaires. Il n'était pas bien difficile, évidemment pour le gouvernement soviétique, avec l'aide d'ingénieurs étrangers et avec beaucoup d'argent, d'acquérir des machines à l'étranger et de donner l'impression d'une grandiose activité industrielle. Cet argent, ledit gouvernement se le procurait en vendant ses produits alimentaires, son bois, son pétrole, ses peaux et ses fourrures de préférence à l'Angleterre, à des prix fabuleusement bas.

C'est ainsi que s'acquéraient les valeurs si nécessaires pour payer les étrangers et quant aux nécessités intérieures, l'on fabriquait à plein rendement une quantité illimitée de roubles-papier. Pour ce qui est du travail, les autorités avaient à leur disposition un nombre suffisant de détenus politiques ou de prolétaires, mis dans une situation à ce point exceptionnelle qu'elle n'en avait de semblable dans l'histoire que celle du prolétariat sous les Pharaons d'Egypte !

Les américains qui se rendaient en U.R.S.S. trouvaient là une situation « fort intéressante ». Ils faisaient grand bruit sur la création de « stations électriques des plus grandioses qui fussent au monde » et ils se demandaient si la bourse de New-York ne pourrait tirer quelque enseignement chez les disciples de Karl Marx ?.. Dans le même temps, le bruit des brillants succès de l'U.R.S.S. était répandu par les socialistes pacifistes et par les partisans de l'amitié culturelle avec la Russie soviétique venus dans ce pays en qualité de touristes étrangers... Cependant le moment arriva où les entreprises industrielles soviétiques, en dépit de leurs grandioses dimensions ne furent point en état de donner quelque chose d'utile. L'industrie soviétique était représentée non seulement comme une « industrie lourde » mais comme une « industrie particulièrement lourde ». Ses paysans qui constituent les 90% de la population du pays ne s'élevèrent point à la hauteur de la « conscience de classe » ; ils ne purent de ce fait, estimer comme il convenait les bienfaits de la dictature qui aspirait aux succès socialistes au prix de pertes humaines par suite de la famine. Les paysans dévorèrent leur bétail, leurs chevaux même et abandonnèrent leurs champs. Il s'ensuivit que les ouvriers des fabriques de l'Etat commencèrent à souffrir de la pénurie des aliments. Pour remédier à cette situation, le pouvoir eut recours à des mesures rigoureuses à l'époque et non moins caractéristiques : au licenciement des ouvriers. A Kharkov par exemple 20.000 ouvriers furent congédiés, à Moscou ce chiffre atteignit 500.000. De ce fait, une période de chômage s'établit en U. R. S. S. La dictature du prolétariat commença à lutter contre l'afflux dans les centres industriels, de sans-travail, à l'aide d'un nouveau système de passeports. Le pouvoir soviétique s'efforce à présent le liquider le chômage en liquidant les chômeurs.



Association Géorgienne pour la S. D. N.

Le 7 mai a eu lieu, au Musée Social, une réunion des membres de l'A.G. pour la S. D. N.

M. Eugène Gueguetchkori, ancien ministre, brossa dans ses grandes lignes un tableau de la situation politique générale. Le gouvernement soviétique, dit-il, a déjà épuisé tous ses moyens d'action. Sa politique, orientée vers le bouleversement général du monde, a complètement échoué. Il a perdu l'initiative, il ne fait que se défendre et se défend mal. Le fameux plan quinquennal s'achève dans un échec catastrophique et il aboutit à une famine telle qu'on n'en a jamais connue, en Chine même. Il se débat dans toutes sortes de difficultés, sans but et sans perspective. Par contre, la question géorgienne est devenue un problème international. Il est vrai que nous avons perdu quelques positions, mais il ne faut pas en exagérer la portée. Les fluctuations actuelles de la politique internationale ne doivent pas nous inquiéter outre mesure. Au contraire, la conjoncture générale nous ouvre un champ immense et favorable pour que nous puissions rattacher la question géorgienne aux grands problèmes internationaux. Malheureusement, une lutte se poursuit encore entre les partis politiques géorgiens sur le programme et la méthode d'action, mais la ligne générale de notre politique est unanimement acceptée par tous : c'est le rétablissement de l'indépendance de la Géorgie. Sous ce drapeau se rangent, unanimes, toute la Géorgie et tous les exilés géorgiens. C'est là le gage infailible de notre victoire finale.

La déclaration de M. Gueguetchkori a été accueillie par de chaleureux applaudissements.

Puis, M. Georges Gvazawa, vice-président de l'A.G., fait une conférence sur :

La S.D.N. et la question géorgienne.

En voici un aperçu :

« La Géorgie occupe une situation

particulière : elle est seule dans le monde. Elle n'a aucune parenté de race avec aucun autre Etat ; c'est pourquoi, point n'est besoin de croire que nous puissions trouver l'appui d'une grande puissance pour faire prévaloir nos revendications politiques. Notre histoire ne ressemble pas à celle des autres pays. Ni l'Irlande, ni les pays balkaniques ne fournissent et ne peuvent fournir d'exemple susceptible d'être suivi. Nous devons chercher notre voie et si nous envisageons bien la situation générale, il n'est pas impossible de la trouver, attendu qu'elle est toute tracée par l'histoire même de la Géorgie : elle rejoint cette autre grande voie, celle dans laquelle évolue l'humanité civilisée.

Sur cette voie, vous y verrez tout d'abord le grand édifice de la Société des Nations sur le fronton duquel on lit : « *Droit et Justice* ». Ce principe n'est pas nouveau. L'idéal du droit et de la justice a toujours vécu dans le cœur des hommes. Ce qui est nouveau, c'est cette organisation d'une portée mondiale dont font maintenant partie 57 Etats et dont le but fondamental n'est autre que de faire régner dans les relations internationales le Droit et la Justice. Il va de soi que la Géorgie ne saurait s'en détourner. Malheureusement, elle est mal connue.

Clémenceau ne pouvait entendre sans nervosité parler de la Géorgie. Lloyd George croyait que Kharkov était un général et il est probable qu'il était du même avis en ce qui concerne la ville de Tiflis. Wilson n'a pas émis d'opinion sur la Géorgie, mais un ministre de son pays, M. Alby, a acquis une célébrité peu enviable par sa fameuse note où il disait notamment : « ... la soi-disant République géorgienne... » Ce soi-disant ministre n'avait même pas la moindre notion du pays dont il prétendait régler le sort.

Cependant, la Géorgie avait plus de droits à l'indépendance politique que n'importe quel autre peuple de l'ancien empire russe. Il faut s'entendre

de réel, de véritablement existant. En réalité l'affaire du fameux plan quinquennal n'a jamais existé. Et si certain plan a existé il n'a cessé de changer d'un jour à l'autre. En principe voici en quoi il consistait : industrialisation rapide du pays, mais de façon à l'adapter à des buts militaires. Il n'était pas bien difficile, évidemment pour le gouvernement soviétique, avec l'aide d'ingénieurs étrangers et avec beaucoup d'argent, d'acquérir des machines à l'étranger et de donner l'impression d'une grandiose activité industrielle. Cet argent, ledit gouvernement se le procurait en vendant ses produits alimentaires, son bois, son pétrole, ses peaux et ses fourrures de préférence à l'Angleterre, à des prix fabuleusement bas.

C'est ainsi que s'acquéraient les valeurs si nécessaires pour payer les étrangers et quant aux nécessités intérieures, l'on fabriquait à plein rendement une quantité illimitée de roubles-papier. Pour ce qui est du travail, les autorités avaient à leur disposition un nombre suffisant de détenus politiques ou de prolétaires, mis dans une situation à ce point exceptionnelle qu'elle n'en avait de semblable dans l'histoire que celle du prolétariat sous les Pharaons d'Egypte !

Les américains qui se rendaient en U.R.S.S. trouvaient là une situation « fort intéressante ». Ils faisaient grand bruit sur la création de « stations électriques des plus grandioses qui fussent au monde » et ils se demandaient si la bourse de New-York ne pourrait tirer quelque enseignement chez les disciples de Karl Marx?... Dans le même temps, le bruit des brillants succès de l'U.R.S.S. était répandu par les socialistes pacifistes et par les partisans de l'amitié culturelle avec la Russie soviétique venus dans ce pays en qualité de touristes étrangers... Cependant le moment arriva où les entreprises industrielles soviétiques, en dépit de leurs grandioses dimensions ne furent point en état de donner quelque chose d'utile. L'industrie soviétique était représentée non seulement comme une « industrie lourde » mais comme une « industrie particulièrement lourde ». Ses paysans qui constituent les 90% de la population du pays ne s'élevèrent point à la hauteur de la « conscience de classe » ; ils ne purent de ce fait, estimer comme il convenait les bienfaits de la dictature qui aspirait aux succès socialistes au prix de pertes humaines par suite de la famine. Les paysans dévorèrent leur bétail, leurs chevaux même et abandonnèrent leurs champs. Il s'ensuivit que les ouvriers des fabriques de l'Etat commencèrent à souffrir de la pénurie des aliments. Pour remédier à cette situation, le pouvoir eut recours à des mesures rigoureuses à l'époque et non moins caractéristiques : au licenciement des ouvriers. A Kharkov par exemple 20.000 ouvriers furent congédiés, à Moscou ce chiffre atteignit 500.000. De ce fait, une période de chômage s'établit en U. R. S. S. La dictature du prolétariat commença à lutter contre l'afflux dans les centres industriels, de sans-travail, à l'aide d'un nouveau système de passeports. Le pouvoir soviétique s'efforce à présent le liquider le chômage en liquidant les chômeurs.



Association Géorgienne pour la S. D. N.

Le 7 mai a eu lieu, au Musée Social, une réunion des membres de l'A.G. pour la S. D. N.

M. Eugène Gueguetchkori, ancien ministre, brossa dans ses grandes lignes un tableau de la situation politique générale. Le gouvernement soviétique, dit-il, a déjà épuisé tous ses moyens d'action. Sa politique, orientée vers le bouleversement général du monde, a complètement échoué. Il a perdu l'initiative, il ne fait que se défendre et se défend mal. Le fameux plan quinquennal s'achève dans un échec catastrophique et il aboutit à une famine telle qu'on n'en a jamais connue, en Chine même. Il se débat dans toutes sortes de difficultés, sans but et sans perspective. Par contre, la question géorgienne est devenue un problème international. Il est vrai que nous avons perdu quelques positions, mais il ne faut pas en exagérer la portée. Les fluctuations actuelles de la politique internationale ne doivent pas nous inquiéter outre mesure. Au contraire, la conjoncture générale nous ouvre un champ immense et favorable pour que nous puissions rattacher la question géorgienne aux grands problèmes internationaux. Malheureusement, une lutte se poursuit encore entre les partis politiques géorgiens sur le programme et la méthode d'action, mais la ligne générale de notre politique est unanimement acceptée par tous : c'est le rétablissement de l'indépendance de la Géorgie. Sous ce drapeau se rangent, unanimes, toute la Géorgie et tous les exilés géorgiens. C'est là le gage infaillible de notre victoire finale.

La déclaration de M. Gueguetchkori a été accueillie par de chaleureux applaudissements.

Puis, M. Georges Gvazawa, vice-président de l'A.G., fait une conférence sur :

La S.D.N. et la question géorgienne.

En voici un aperçu :

« La Géorgie occupe une situation

particulière : elle est seule dans le monde. Elle n'a aucune parenté de race avec aucun autre Etat ; c'est pourquoi, point n'est besoin de croire que nous puissions trouver l'appui d'une grande puissance pour faire prévaloir nos revendications politiques. Notre histoire ne ressemble pas à celle des autres pays. Ni l'Irlande, ni les pays balkaniques ne fournissent et ne peuvent fournir d'exemple susceptible d'être suivi. Nous devons chercher notre voie et si nous envisageons bien la situation générale, il n'est pas impossible de la trouver, attendu qu'elle est toute tracée par l'histoire même de la Géorgie : elle rejoint cette autre grande voie, celle dans laquelle évolue l'humanité civilisée.

Sur cette voie, vous y verrez tout d'abord le grand édifice de la Société des Nations sur le fronton duquel on lit : « *Droit et Justice* ». Ce principe n'est pas nouveau. L'idéal du droit et de la justice a toujours vécu dans le cœur des hommes. Ce qui est nouveau, c'est cette organisation d'une portée mondiale dont font maintenant partie 57 Etats et dont le but fondamental n'est autre que de faire régner dans les relations internationales le Droit et la Justice. Il va de soi que la Géorgie ne saurait s'en détourner. Malheureusement, elle est mal connue.

Clémenceau ne pouvait entendre sans nervosité parler de la Géorgie. Lloyd George croyait que Kharkov était un général et il est probable qu'il était du même avis en ce qui concerne la ville de Tiflis. Wilson n'a pas émis d'opinion sur la Géorgie, mais un ministre de son pays, M. Alby, a acquis une célébrité peu enviable par sa fameuse note où il disait notamment : « ... la soi-disant République géorgienne... » Ce soi-disant ministre n'avait même pas la moindre notion du pays dont il prétendait régler le sort.

Cependant, la Géorgie avait plus de droits à l'indépendance politique que n'importe quel autre peuple de l'ancien empire russe. Il faut s'entendre

sur le terme. Je parle ici non pas du droit abstrait comme, par exemple, le droit des peuples de disposer d'eux-mêmes, mais du droit réel, du droit contractuel basé sur des traités dûment conclus et sur des actes juridiques internationaux. On voudra bien convenir que c'est un droit positif qui, d'après les principes mis à la base même de la S.D.N. doit être scrupuleusement respecté par tous les Etats du monde.

Permettez-moi, maintenant, de jeter un coup d'œil rapide sur ces documents juridiques.

D'abord, le traité de 1783. Qu'on ne nous dise pas que c'est une évocation historique sans valeur. N'oublions pas qu'il s'agit de la souveraineté nationale; il est donc d'une importance particulière de savoir dans quelles conditions s'est opéré le rapprochement de deux Etats, la Russie et la Géorgie, et comment la souveraineté de l'un d'eux a été supprimée par la volonté de l'autre ! Le bilan de ces conditions historiques et politiques se trouve condensé dans le traité de 1783.

La Géorgie en tant que personnalité internationale avait acquis par ce traité une série de droits, assumant en même temps une série d'obligations. Elle avait son représentant diplomatique en Russie comme la Russie avait le sien en Géorgie. Une clause stipulait l'alliance militaire des deux Etats pour la défense des intérêts réciproques en Asie Mineure. Il est vrai que la politique extérieure de la Géorgie devait être placée sous le contrôle de la Russie; mais, d'autre part, la Russie prenait l'obligation solennelle de défendre l'indépendance politique et l'intégrité territoriale du Royaume de Géorgie. La Russie passa outre à ses obligations et en 1801, elle porta le coup décisif : elle supprima le gouvernement national du pays et annexa tout le territoire. Les soulèvements successifs du peuple furent tous noyés dans le sang.

L'incorporation du Royaume de Géorgie dans l'Empire russe a reçu son expression juridique dans les lois fondamentales de la Russie. On y trouve tout un chapitre intitulé : *Armoiries du Royaume de Géorgie*. Sur le devant

de l'aigle bicéphale qu'on voit gravé sur le sceau d'empire, on distingue entre autres celui du *Royaume de Géorgie*. Ce sceau, la Russie l'apposait toujours sur tous les documents qu'elle signait et sur toutes les monnaies et les billets de banque qu'elle émettait, portant ainsi à la connaissance du monde entier que la Géorgie faisait partie de l'Empire, comme une *unité politique*. C'est en tant qu'unité politique qu'elle ressuscita en effet après la dislocation de l'Empire russe. Elle recouvra ses droits de souveraineté et proclama son indépendance le 26 mai 1918. Comme vous voyez, la suite juridique est rigoureusement maintenue.

Bientôt, la Russie nouvelle dut reconnaître le fait accompli. Le 7 mai 1920, elle signa un nouveau traité dans lequel il est dit :

« La Russie reconnaît sans réserve la souveraineté de l'Etat géorgien et renonce de son plein gré à tous les droits qui lui appartenaient à l'égard du peuple et du territoire géorgiens. » Aucune équivoque n'est donc plus permise : les relations russo-géorgiennes sont réglées une fois pour toutes et la question de souveraineté de la Géorgie se pose désormais exclusivement sur le plan international.

Elle ne tarda pas à être reconnue presque par tous les Etats du monde. Le 27 janvier 1921 la souveraineté de l'Etat géorgien était reconnue *de jure* par le Conseil Suprême, c'est-à-dire par l'Angleterre, la France, l'Italie et le Japon. L'Allemagne l'avait reconnue auparavant ainsi que les autres Etats d'Europe et d'Amérique (excepté les Etats-Unis). Ce sont des actes d'une importance juridique décisive : ils consacrent une fois pour toutes la souveraineté du nouvel Etat géorgien et la déclare inviolable pour toutes les autres puissances tenues désormais, comme on le sait, « à se conformer scrupuleusement aux règles du droit international ».

Il y a lieu d'ajouter que la Russie soviétique a été reconnue elle aussi *de jure*. Cela veut dire que les traités politiques conclus par le gouvernement actuel de Russie conservent tout le ca-

ractère obligatoire pour le peuple russe tout entier quel que soit son gouvernement. C'est le cas du traité russo-géorgien qui, comme nous l'avons dit, a déjà reçu une consécration universelle en ce qui concerne l'indépendance politique de la Géorgie. Mais les vicissitudes du malheureux pays ne finissent pas là. En 1921, la Russie l'envahit de nouveau; elle en chasse le gouvernement légal et la Constituante issue du suffrage universel, et soumet tout le territoire à une occupation militaire. C'est la deuxième fois que la Russie supprime un Etat libre et indépendant.

Quelle fut l'attitude de la S.D.N. devant ce crime sans nom ? Nous avons dit qu'elle réunit dans son sein 57 Etats. La résolution adoptée par cet aréopage n'est pas, évidemment, une simple expression de sympathie ou d'antipathie. Elle est une réponse et un ordre du jour pris en face d'un problème d'importance capitale, à savoir : est-il admissible qu'un Etat faible, parce qu'il est faible, soit supprimé par un Etat plus fort parce qu'il est plus fort.

Deux fois, en 1922 et 1924, la S.D.N. se saisit de cette question et par deux fois, elle prit la même résolution, ainsi conçue :

« L'Assemblée de la Société des Nations, ayant considéré la situation de la Géorgie, invite le Conseil à suivre avec attention les événements dans cette partie du monde, de manière à saisir les occasions qui pourraient se présenter d'aider par des moyens pacifiques et conformes aux règles du droit international, au retour de ce pays à une situation normale. »

La Russie s'est engagée dans une telle voie que les « occasions » dont parle la résolution, ne se feront pas attendre longtemps. La Russie est acculée à une impasse : ou elle doit s'effondrer de l'intérieur sous la pression des peuples opprimés, ou bien elle n'évitera pas un conflit armé avec une autre puissance, ou bien encore elle sera obligée d'aller frapper à la porte de la S.D.N. pour y être reçue. Chacune de ces éventualités présente une « occasion » pour

l'intervention du Conseil de la S.D.N. en vue d'un règlement du conflit russo-géorgien « par des moyens pacifiques et conformes aux règles du droit international ».

Ce n'est pas pour la première fois que le sort de la Géorgie se trouve porté devant l'opinion publique mondiale. En 1856, la question relative à « l'état des territoires situés à l'est de la Mer Noire » figurait à l'ordre du jour du Congrès de Paris, mais la Russie avait pris alors toutes les mesures pour qu'elle restât sans réponse et sans solution. Les pages de l'Histoire se tournent lentement. Il a fallu trois quarts de siècle d'attente pour qu'elle se posât de nouveau. Mais elle se pose maintenant non pas devant trois ou quatre puissances belligérantes, comme ce fut le cas après la guerre de Crimée, mais devant cinquante-sept Etats, membres de la S.D.N., et cela avec toute la clarté et toute la précision requises pour un problème de droit.

Vous voyez bien que la question géorgienne est de nature à intéresser profondément le monde civilisé tout entier. Il s'agit, en effet, de rien moins que la souveraineté du droit dans les relations internationales. Ou bien le monde civilisé est condamné à être bolchevisé — et ce sera la fin de la civilisation — ou bien il doit triompher et alors le premier acte de ce triomphe ne saurait être autre chose que la garantie internationale de l'indépendance de la Géorgie. »

Sa conférence, écoutée dans un silence impressionnant par une salle archi-comble, provoqua un vif échange de vues auquel prirent part : MM. Dadiani, Vatchnadzé, Pataridzé, Nebieridzé, Kavtaradzé, Assatiani, Keresselidzé, Manvelichvili, Moudjiri, etc. Les orateurs furent unanimes à approuver les thèses du conférencier, mais ne manquèrent pas de souligner qu'il serait dangereux de s'endormir sur l'idée du droit et de ne pas l'aviver toujours par des actes de propagande intensifiée.

Le conférencier fut chaleureusement applaudi.

* * *

Une anecdote sur Staline

On nous écrit de Tiflis :

Le nom de Staline brille au firmament soviétique. Il est particulièrement populaire parmi les écoliers géorgiens si l'on en juge par cette anecdote :

Un étranger, ayant assisté à une leçon d'histoire dans une école de Tiflis, aurait demandé à un élève de lui citer les noms des grands hommes de Géorgie.

Et l'élève de répondre en martelant les mots :

— Les voici : Pharasmane I^{er}, vainqueur des Romains; Vaktang Gorgaslan, fondateur de Tiflis; David le Constructeur, vainqueur des Arabes; la reine Thamar; le poète Roustaveli; Vaktang VI le Législateur; Irakly II et Soso le Grand.

— Soso le Grand ? Qui est-ce ?

— Mais... Staline !

— Et pourquoi est-il grand ?

— Parce qu'il a annexé la Russie à la Géorgie.

L'anecdote est en vogue.

Des âmes délicates s'en délectent pour ne pas éclater en sanglots.

* * *

.....

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

Nous signalons à nos lecteurs la parution de la « *Bibliographie française de la Géorgie* » par Ch. Bérizdé. In—8°, 34 pages, 6 frs., *Édition H. Champion, Paris*.

Cette « *Bibliographie* », conçue en ordre alphabétique, comprend 600 auteurs, soit 800 ouvrages sur la Géorgie principalement et sur d'autres Etats du Caucase, en langue française. Cet instrument de recherches sera suivi, d'ici peu, d'un « *Supplément* » en édition de la même Librairie.

La Gérante : A. Laizé.

Typographie Franco-Caucasienne, 50, Faubourg du Temple. — Paris XI

E 5114E
1933